



Rapport annuel

au 30 septembre 2025

LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE

Part I, Part MH, Part GD, Part GP, Part R

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

CLASSIFICATION

Actions internationales.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à son indice de référence composé de 80 % MSCI EMU + 14% MSCI USA Large Cap + 4% de MSCI Pacific + 2% MSCI Emerging Markets; et
- investir dans des sociétés apportant des solutions aux principaux enjeux de développement durable, selon l'analyse de la Société de Gestion.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice de référence 80 % MSCI EMU + 14% MSCI USA Large Cap + 4% de MSCI Pacific + 2% MSCI Emerging Markets. La gestion est discrétionnaire : les titres détenus en direct seront sélectionnés au sein de l'indicateur de référence mais de manière non exclusive de telle sorte que l'écart de composition ou de suivi du FCP avec son indicateur de référence pourront être significatifs.

Le MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) est un indice représentatif des principales valeurs de la zone euro.

Le MSCI USA Large Cap est un indice représentatif des principales valeurs américaines.

Le MSCI Pacific est représentatif des plus grandes capitalisations (pays développées) de la zone Asie Pacifique dont le Japon. Le MSCI Emerging Markets est représentatif des moyennes et grandes capitalisations des pays émergents.

Ces indices sont publiés en euros, dividendes net réinvestis, cours de clôture.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

Les indices sont utilisés par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur des indices (MSCI) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur les indices sont accessibles via le site internet suivant : www.msci.com.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer, après élimination de 25 % des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR français et note quantitative), la note moyenne ISR que chaque zone géographique considérée (égale à la moyenne des notes ISR des valeurs investies dans la zone géographique considérée) devra dépasser (la « Note Moyenne Améliorée ») et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse mais respecteraient néanmoins les contraintes du Label ISR français.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent les indices MSCI EMU, et MSCI USA Large Cap, et faisant l'objet d'une analyse ESG, est divisé en différentes zones géographiques auxquelles est appliquée, de manière indépendante, la stratégie de sélection ISR mentionnée ci-dessus. Les zones géographiques considérées sont les suivantes:

- Les États-Unis;
- La zone Euro;
- L'Europe Ex-Euro.

L'Univers d'Analyse est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion et ainsi de déterminer, selon les zones géographiques considérées, la Note Moyenne Améliorée.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, ou encore l'éthique des affaires);
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs);
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme);
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion, ainsi que celle définie par le label ISR Français, servent de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

In fine, la Société de Gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière.

La construction du portefeuille sur la zone géographique considérée permet ainsi d'obtenir une note moyenne ISR de la zone géographique considérée (égale à la moyenne ISR des valeurs investies dans la zone géographique considérée) meilleure que la Note Moyenne Améliorée, note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 25 % des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR français et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse de la zone géographique considérée

(hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion ou hors valeurs exclues selon le label ISR français) sont donc éligibles au FCP, à condition que la note moyenne extra-financière de chaque zone géographique considérée respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

2. Au terme cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.

Le FCP est exposé à hauteur de 75 % minimum sur les marchés des actions internationales. Afin de chercher à atteindre son objectif de gestion, le FCP est exposé aux actions de la zone euro à hauteur de 65 % minimum de son actif net.

La construction du portefeuille se décompose en 3 étapes :

- Un pilotage de l'exposition actions du fonds;
- Une allocation entre les différentes zones géographiques actions et devises;
- La sélection des titres à l'intérieur de chaque zone géographique actions résultera de processus quantitatifs de sélection des titres.

Le risque associé à ces choix est pris en compte à chaque étape de la construction du portefeuille.

a) Stratégie d'allocation (étapes 1 et 2)

Les décisions concernant le choix de l'exposition actions, l'allocation géographique et l'exposition au change sont prises au sein d'un comité d'investissement mensuel. Ce comité fait appel à des analyses macro et microéconomiques, et les choix stratégiques qui en découlent sont appliqués par l'équipe de gestion du FCP.

b) Processus de sélection des titres (étape 3)

La sélection des titres opérée au sein de chacune des zones géographiques, résultera d'une analyse quantitative.

Les décisions d'investissement sont prises par les gérants, en s'appuyant sur les résultats du modèle quantitatif. Le risque global est alloué sur deux stratégies quantitatives distinctes développées en interne pour constituer des moteurs de performance dans les limites compatibles avec les contraintes d'écart de suivi avec l'indice de référence.

Ces deux moteurs de performance sur les actions peuvent être mis en œuvre de façon concomitante :

- allocation des valeurs:
 - Le moteur d'allocation des valeurs repose sur une approche multicritères visant à privilégier les titres disposant de caractéristiques propres à délivrer des performances supérieures sur le long terme.
 - Ce moteur, fondé sur le postulat que la préférence des investisseurs pour certains styles explique, pour une large part, la rentabilité relative espérée d'une valeur, vise à caractériser les valeurs de l'univers de référence en fonction de différents styles prédéterminés (ex: Value, Size, Growth, Momentum, Quality...).
 - L'exposition à chaque valeur est déterminée en fonction de l'adéquation de ses caractéristiques de styles avec la pondération des styles retenue par la gestion,
 - Le choix de la pondération des styles, revue en principe mensuellement, est quantitatif: il dérive d'une pondération à long terme et d'un modèle d'ajustement court terme.
 - Le moteur d'allocation des valeurs vise à ne pas exposer le portefeuille à un biais sectoriel.
- allocation sectorielle:
 - Le moteur d'allocation sectorielle a pour objectif de tirer bénéfice des mouvements relatifs entre les différents secteurs d'activité et sera mis en œuvre par le biais de futures sur les indices sectoriels.

Le risque de change supporté par le FCP pourra éventuellement, de manière opportune, être couvert en fonction de l'analyse développée par la Société de Gestion.

Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'Univers d'Analyse; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché mondial des actions, dans la limite de 10 % de l'actif net et dans le respect des contraintes du Label définies ci-avant. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du FCP

En tout état de cause, conformément au Label ISR, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions et titres de créances émis par des émetteurs privés

et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus; ces titres d'États peuvent représenter 10 % maximum de l'actif net du FCP. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégestes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

PRINCIPALES CATÉGORIES D'ACTIFS UTILISÉES (HORS DÉRIVÉS INTÉGRÉS)

■ Actions

En sa qualité de FCP éligible au PEA, le FCP est investi au minimum à 75 % en titres de sociétés éligibles au PEA, en direct ou via l'investissement en parts ou actions d'OPC eux-mêmes éligibles au PEA. Les titres de sociétés éligibles au PEA sont ceux émis par les sociétés dont le siège social est établi dans un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (EEE) ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

Le FCP investira en permanence de manière directe à hauteur de 65 % minimum de son actif en une sélection d'actions de la zone euro, de grandes (sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 milliards d'euros au moment de l'achat) ou moyennes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat).

Le FCP pourra investir jusqu'à 20 % dans des certificats (produits ne comprenant pas de dérivés mais répliquant physiquement des paniers d'actions).

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP peut investir, dans la limite de 10 % de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés).

Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé.

Les titres sélectionnés par la Société de Gestion auront une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie "Investissement Grade") en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion) au moment de leur acquisition.

En cas d'absence de notation de l'émission, la notation de l'émetteur ou du garant se substituera à cette dernière en intégrant le niveau de subordination de l'émission si nécessaire.

À partir de l'univers d'investissement défini ci-dessus (zone géographique, maturité, notations minimales à l'acquisition et en détention), la Société de Gestion procède à une analyse interne du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre. Elle ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité), pour décider de l'acquisition du titre, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

■ Parts ou actions de placements collectifs de droit français, d'autres OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger:

Le FCP pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions de FIA ou OPCVM français ou européens, y compris en ETF, quelle que soit la zone géographique dans laquelle ces OPC investissent.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut avoir recours, à titre accessoire, à des OPCVM ou FIA monétaire.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM ou une société liée et/ou les sociétés de gestion du groupe AEGON.

S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de Gestion du FCP et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de Gestion du FCP privilégiera la sélection d'OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.

1. Instruments dérivés

Le FCP pourra intervenir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi, les risques sur lesquels le FCP pourra intervenir :

- Action / indices
- Change

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps - Forwards
- Change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture ou exposition du risque de change
- Couverture ou exposition actions / indice

Le FCP aura recours à ces investissements notamment pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions, au risque de change ainsi que pour ajuster l'exposition du globale du portefeuille avec les indices de référence.

Dérivés actions sur indice: ces instruments seront utilisés à des fins de couverture du risque action. Ils pourront également être utilisés de manière provisoire pour exposer les portefeuilles. La Société de Gestion estime que les dérivés d'indices ne sont pas utilisés pour piloter la performance ESG des fonds.

Dérivés actions sur entité unique (*single name*): l'achat ou la vente de dérivés action « *single name* » est possible à des fins de couverture, ou d'exposition provisoire, à condition de respecter le même niveau d'exigence en termes de performance ESG du portefeuille avant et après la prise en compte des dérivés *single name*. Pour se faire, le titre sous-jacent du dérivé sera évalué selon la même méthodologie ESG que les titres physiques. Le caractère provisoire s'entend comme une durée inférieure à 1 an (*roll* compris). La vente à découvert d'un titre, de manière directe ou synthétique, n'est pas autorisée.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux marchés.

Les options consistent en des positions acheteuses ou vendeuses pour ajuster l'exposition du portefeuille aux marchés. Les swaps sont utilisés pour exposer/couvrir le portefeuille aux marchés sous-jacents.

Le FCP n'a pas recours aux Total Return Swap.

Le FCP ne recourt à des stratégies d'exposition que de manière provisoire, notamment en cas de forts mouvements de passif. La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net du FCP.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 120 % de l'actif net.

2. Titres intégrant des dérivés

Le FCP n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le FCP n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

3. Dépôts d'espèces

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100 % de l'actif net.

4. Emprunts d'espèces

Le FCP n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du FCP (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions rachats...) dans la limite de 10 % de l'actif net.

5. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire) tels que décrits ci-dessus.

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le FCP peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

6. Contrats constituant des garanties financières :

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement en instruments éligibles à sa stratégie d'investissement ou dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP relève de la classification « Actions internationales ». À ce titre, les risques associés aux investissements et techniques employées par le FCP et auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : l'investisseur est averti du risque que la performance du FCP ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.
- **Risque actions** : le FCP étant exposé en permanence à hauteur de 75 % minimum sur le marché des actions internationales, le porteur est exposé au risque d'actions et de variation lié à son exposition sur ce marché et la valeur du FCP peut baisser significativement.
- **Risque de change** : l'exposition au risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro existe sans limitation.
- **Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme** : Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.
- **Risque de durabilité** : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employés par le FCP et auxquels s'expose l'investisseur, sont :

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres** : le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

- **Risque pays émergents** : l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés financiers de certains pays émergents, dans lesquels le FCP pourra être amené à investir peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Le FCP pourra également investir son actif en valeurs émises par des sociétés qui, en raison de leur faible capitalisation boursière, peuvent présenter un risque accru d'illiquidité pour les investisseurs.
- **Risque de taux** : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des titres de créances dans lesquels est investi le FCP baissera ; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié aux instruments non cotés** : ce risque provient du mode de valorisation et de la faible liquidité des instruments non cotés sur un marché réglementé. Ce risque reste accessoire.
- **Risque de liquidité** : ce risque peut survenir à l'occasion de rachats massifs d'actions du FCP et correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du FCP, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

- Le 17/12/2024: modification de l'indicateur de référence.
- Le 18/04/2025: Renouvellement du label ISR V3

COMMENTAIRE DE GESTION

Environnement

Le quatrième trimestre 2024 a été riche en actualité financière et économique. Du côté de la macroéconomie, les statistiques en début de période ont montré que la trajectoire de l'inflation était sous contrôle aux États-Unis et en zone euro, mais la santé des économies mondiales a été plus mitigée, avec des données décevantes en Europe face à une économie américaine toujours vigoureuse. La réunion de la Banque centrale européenne de septembre s'est conclue par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs, ce qui, bien que largement anticipé, a été salué par les investisseurs. L'extension du conflit au Proche-Orient a cependant continué d'inquiéter. Du côté des entreprises, la saison des résultats a globalement rassuré, même si des prises de profits ont ponctué des publications jugées décevantes, notamment dans les secteurs du luxe et de l'automobile. Mais c'est surtout l'issue incertaine, à quelques jours du scrutin, de l'élection présidentielle américaine qui a alimenté la volatilité sur la période, ce qui s'est reflété par de fortes tensions sur le marché obligataire américain. Dès le début du mois de novembre, l'élection claire et nette de Donald Trump, dont le programme économique devrait engendrer des baisses d'impôts ainsi que la dérégulation dans certains secteurs, a provoqué un fort intérêt pour les entreprises américaines, déjà favorisées par une économie dynamique. À l'inverse, la perspective de nouvelles surtaxes douanières américaines pour les entreprises européennes et chinoises exportatrices a assombri leur parcours boursier. La réunion de la Fed s'est conclue, sans surprise, par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs. En Chine, les nouvelles mesures annoncées par les autorités ont déçu les investisseurs du fait de l'absence de plan de relance de la consommation. Du côté de la géopolitique, l'extension de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a continué d'inquiéter, alors que des pourparlers de trêve au Proche-Orient ont eu tendance à rassurer les marchés. Lors du dernier mois de l'année, les marchés ont continué de s'ajuster à l'élection de Donald Trump et ses déclarations laissant entrevoir de nouveaux conflits commerciaux. Du côté de la politique monétaire, les dernières réunions de l'année de la Banque centrale européenne et de la Fed se sont conclues par une nouvelle baisse de 0,25 % de leurs taux directeurs. Mais la Banque centrale américaine a refroidi les marchés après ses déclarations quant au fait que le rythme des baisses de 2025 serait bien moins accommodant qu'anticipé, alors même que l'inflation ne baisse plus assez aux États-Unis, et que l'application du programme du président américain fraîchement élu pourrait être assez inflationniste. Le scepticisme autour de la situation politique en France et en Allemagne a soutenu le manque de visibilité. Et de manière générale, l'incertitude macroéconomique, géopolitique et fiscale n'a pas contribué à raviver la prise de risque des investisseurs à l'approche de la trêve des confiseurs.

Le premier trimestre 2025 a été marqué par l'investiture de Donald Trump aux États-Unis et la prise de fonction de son administration. Dès le début de son mandat, des rumeurs de taxes douanières plus graduelles qu'anticipées ont stimulé l'appétit pour le risque des investisseurs. Malgré les incertitudes concernant les probables hausses de droits de douane, les investisseurs sont restés optimistes sur l'Europe, se concentrant sur les initiatives de paix entre la Russie et l'Ukraine. À la fin du trimestre, les marchés financiers ont connu une volatilité accrue, principalement en raison des incertitudes économiques et géopolitiques. Les craintes liées à l'inflation et les menaces accrues de nouveaux droits de douane globaux ont intensifié cette nervosité, tandis que les données économiques ont révélé une détérioration de la confiance des consommateurs et une baisse des dépenses des ménages, notamment aux États-Unis. Les indices de volatilité, souvent appelés indices de la peur, ont fortement augmenté, reflétant l'inquiétude des investisseurs face aux incertitudes croissantes. Du côté des entreprises, les résultats publiés début 2025 ont été globalement positifs des deux côtés de l'Atlantique. Cependant, la volatilité a augmenté avec l'irruption de la start-up chinoise DeepSeek dans l'écosystème de l'intelligence artificielle, mettant sous pression la valorisation des entreprises du secteur. La déception concernant les résultats de Nvidia a impacté le secteur technologique américain, tandis que le contexte géopolitique a bénéficié au secteur de la défense. En matière de politique monétaire, la réunion de la Banque centrale européenne s'est conclue par une nouvelle baisse de 0,25 % de ses taux directeurs. De son côté, la Fed a adopté une approche plus prudente, préférant ne pas intervenir, alors que l'inflation ne baissait plus aux États-Unis et que l'application du programme du nouveau président américain pourrait être assez inflationniste. Cette divergence de politique monétaire a favorisé la rotation géographique des flux en faveur de la zone euro.

Le deuxième trimestre 2025 s'est inscrit dans la continuité d'un environnement mondial contrasté, marqué par des divergences croissantes entre les grandes zones économiques, des incertitudes politiques persistantes et des ajustements progressifs des marchés financiers. Aux États-Unis, la croissance a continué de faire preuve de résilience mais sous tension, avec une activité soutenue par la consommation des ménages et un marché du travail toujours dynamique. L'arrivée de la nouvelle administration Trump a renforcé les anticipations de relance budgétaire,

notamment via des baisses d'impôts et des dépenses d'infrastructure, ce qui a alimenté la confiance des entreprises et des marchés. Cependant, cette dynamique s'est accompagnée de tensions croissantes sur les prix et les taux. La Réserve fédérale a maintenu une posture de vigilance face aux risques inflationnistes, tandis que les marchés obligataires intégraient une prime de risque accrue liée à l'augmentation du déficit public. En Europe, la reprise est restée poussive. L'Allemagne, en proie à une crise politique majeure, a peiné à relancer sa demande intérieure, tandis que la France est restée confrontée à une instabilité politique persistante depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. Cette incertitude a pesé sur la confiance des ménages et des entreprises, freinant la consommation et l'investissement. Les perspectives de croissance pour la zone euro ont été revues à la baisse, et les marchés actions européens sous-performent leurs homologues américains sur le trimestre. En Chine, le gouvernement a poursuivi ses efforts pour stabiliser son économie après les secousses du secteur immobilier. Pékin a mis en place des mesures ciblées pour soutenir les collectivités locales et contenir les risques systémiques, tout en maintenant une politique monétaire accommodante. La surcapacité industrielle et les tensions commerciales latentes, notamment avec les États-Unis, ont continué de peser sur les perspectives à moyen terme. Néanmoins, les marchés asiatiques ont bénéficié d'un regain d'intérêt des investisseurs à la recherche de diversification. Au global, sur le trimestre, les marchés actions ont globalement progressé, portés par les anticipations de relance budgétaire aux États-Unis et la résilience des bénéfices des grandes capitalisations. Toutefois, la volatilité restait élevée, notamment en Europe, où les incertitudes politiques et économiques freinaient les flux. Les taux souverains ont connu une remontée modérée, en ligne avec les anticipations de normalisation monétaire, tandis que les marges de crédit restaient contenues, soutenues par une liquidité abondante.

Le troisième trimestre 2025 s'est inscrit dans un contexte économique contrasté, marqué par une résilience modérée de l'activité mondiale et une forte sensibilité aux politiques monétaires et commerciales. En zone euro, la croissance a été révisée à la hausse à +1,2 % pour l'année, portée par la demande intérieure, les investissements publics (notamment en infrastructures et défense), et une amélioration du marché du travail. Le taux de chômage est resté bas (6,2 % en juillet), et les salaires réels ont progressé, soutenant la consommation. L'inflation, proche de la cible de la Banque centrale européenne, s'est stabilisée autour de 2,1 %, avec une modération des prix de l'énergie et des services. La Banque centrale européenne a maintenu ses taux directeurs inchangés, adoptant une approche prudente et dépendante des données. Aux États-Unis, la Fed a repris son cycle d'assouplissement monétaire, en réponse à un ralentissement du marché de l'emploi et à une inflation toujours présente. Cette orientation a favorisé un regain d'appétit pour le risque sur les marchés financiers. Sur le plan géopolitique, les tensions commerciales, notamment liées aux nouveaux droits de douane américains sur les produits européens, ont alimenté l'incertitude. Toutefois, l'accord commercial entre les États-Unis et l'Union Européenne a permis de réduire partiellement cette incertitude. Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient restaient des sources de volatilité potentielle. Les marchés financiers ont bien réagi dans ce contexte : les actions ont affiché des performances solides, notamment dans les pays émergents, portés par l'Asie. Les obligations souveraines et d'entreprises ont également progressé, tandis que les marchés monétaires sont restés stables.

Gestion du portefeuille

Sur les douze derniers mois, notre gestion actions est restée globalement prudente, avec une exposition oscillant autour de 100 %, ponctuée de légères sur- ou sous-pondérations selon les zones géographiques et les dynamiques de marché. Les ajustements tactiques ont été guidés par les évolutions macroéconomiques, les publications de résultats des entreprises, les politiques commerciales et les valorisations.

Les actions américaines ont bénéficié d'un positionnement constructif en raison de fondamentaux solides, d'une croissance bénéficiaire attendue de +12 % en 2025, et d'un environnement politique favorable. Toutefois, à partir de l'été, la valorisation élevée et les incertitudes liées aux tarifs douaniers ont conduit à une réduction progressive de notre exposition, notamment en septembre où une sous-pondération tactique sur le S&P500 a été mise en place.

La zone euro, majoritaire dans le fonds, a connu une gestion plus dynamique. Initialement sous-pondérée, elle a été progressivement renforcée à partir de juillet, portée par les perspectives du plan de relance allemand et une dynamique positive en Europe du Sud. La force de l'euro, bien qu'inquiétante en début d'année, semblait désormais moins problématique. Les publications ont été correctes, mais l'impact sur la profitabilité restait à confirmer.

Le Japon a été globalement défavorisé sur la période. Malgré quelques renforcements ponctuels, la valorisation élevée et la force de la devise ont pesé sur notre positionnement. La prudence s'est accentuée au fil des mois, avec une sous-pondération structurelle maintenue jusqu'en septembre.

Les pays émergents ont été la zone la plus régulièrement surpondérée. L'Asie du Nord-Est et l'Amérique latine ont été privilégiées, notamment en mai et août. Toutefois, après une performance exceptionnelle sur le trimestre, nous avons pris nos profits en septembre, en particulier sur la Chine, où les perspectives industrielles et technologiques nous semblent désormais moins porteuses.

Au global, l'exposition actions du portefeuille a été gérée avec souplesse, oscillant entre 99 % et 100,2 %. Les ajustements ont reflété une volonté de capter les opportunités tout en maîtrisant les risques liés aux valorisations, aux politiques commerciales et aux perspectives économiques. La prudence restait de mise à l'approche de 2026, notamment face aux incertitudes sur les marges et les effets différés des politiques tarifaires.

PERFORMANCES

L'indice de référence est 80% MSCI EMU dividendes nets réinvestis + 14% MSCI USA Large Cap dividendes nets réinvestis (en euro) + 4% MSCI Pacific dividendes nets réinvestis (en euro) + 2% MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvestis (en euro)

Performances	Fonds – Part I	Indice de référence
Sur 1 an	12,57 %	14,40 %
Sur 3 ans	62,32 %	68,06 %
Sur 5 ans	80,52 %	85,57 %

Performances	Fonds – Part GD	Indice de référence
Sur 1 an	13,18 %	14,40 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Performances	Fonds – Part MH	Indice de référence
Sur 1 an	13,22 %	14,40 %
Sur 3 ans	65,16 %	68,06 %
Sur 5 ans	84,55 %	85,57 %

Performances	Fonds – Part GP	Indice de référence
Sur 1 an	11,57 %	14,40 %
Sur 3 ans	58,28 %	68,06 %
Sur 5 ans	0 %	0 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M	23 018 579,98	16 389 017,81	39 407 597,79
BMW AG	4 168 497,79	3 372 409,34	7 540 907,13
NORDEA BANK ABP	2 362 604,27	4 115 729,25	6 478 333,52
ALLIANZ SE-REG	2 440 844,97	3 994 194,11	6 435 039,08
BANCO SANTANDER	2 617 159,81	3 596 714,49	6 213 874,30
CAIXABANK SA	3 229 057,32	2 303 153,80	5 532 211,12
ASML HOLDING NV	2 660 224,54	2 478 666,77	5 138 891,31
PROSUS NV	2 045 685,09	2 896 500,62	4 942 185,71
WOLTERS KLUWER	1 114 724,30	3 118 027,32	4 232 751,62
TOTALENERGIES SE	—	4 194 633,84	4 194 633,84

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 135,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 104,47 % selon la méthode de l'engagement,
- 104,90 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

QUOTE-PART D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES AU PEA (ART. 91 QUATER L DU CGI ANNEXE II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 78,52 %.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du FCP sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBPAM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,04 % de l'actif net moyen pour la part FR0011426857,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour la part FR001400BDX3,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR001400BDZ8,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour la part FR0007012182.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique. Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024		
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024		
	Fixes bruts	15 448 218 €
	Variables + primes bruts	5 503 937 €
Ensemble des gérants		
	Fixes bruts	3 491 000 €
	Variables + primes bruts	1 863 260 €
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)		
	Fixes bruts	1 400 500 €
	Variables + primes bruts	735 900 €

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	244 269 403,89	243 120 462,94
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	244 269 403,89	243 120 462,94
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	22 213 419,19	18 449 653,52
OPCVM	22 210 217,45	9 046 293,52
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	3 201,74	9 403 360,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	80 784,71	106 334,35
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	266 563 607,79	261 676 450,81
Créances et comptes d'ajustement actifs	4 085 456,36	113 086,82
Comptes financiers	66 304,72	86 448,87
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 151 761,08	199 535,69
Total de l'actif I+II	270 715 368,87	261 875 986,50

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	231 811 086,15	215 308 156,08
Report à nouveau sur revenu net	3 364 471,40	1 533 707,37
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	31 003 936,20	44 563 117,37
Capitaux propres I	266 179 493,75	261 404 980,82
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	266 179 493,75	261 404 980,82
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	80 784,71	106 334,35
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	80 784,71	106 334,35
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 405 809,69	257 465,84
Concours bancaires	49 280,72	107 205,49
Sous-total autres passifs IV	4 455 090,41	364 671,33
Total Passifs : I+II+III+IV	270 715 368,87	261 875 986,50

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	6 606 767,87	6 886 137,69
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	3 208,89	7 434,33
Sous-total produits sur opérations financières	6 609 976,76	6 893 572,02
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-7 374,39	-75 557,66
Sous-total charges sur opérations financières	-7 374,39	-75 557,66
Total revenus financiers nets (A)	6 602 602,37	6 818 014,36
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-515 690,99	-497 452,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-515 690,99	-497 452,57
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	6 086 911,38	6 320 561,79
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-82 079,47	-184 703,99
Sous-total revenus nets I = (C+D)	6 004 831,91	6 135 857,80
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	17 137 858,61	20 663 625,03
Frais de transactions externes et frais de cession	-280 423,81	-211 872,43
Frais de recherche	-98 100,57	-112 524,80
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	16 759 334,23	20 339 227,80
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-706 230,95	-227 064,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	16 053 103,28	20 112 163,07

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	9 403 713,61	20 286 324,65
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	213,87	-1 781,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	9 403 927,48	20 284 543,09
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-457 926,47	-1 969 446,59
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	8 946 001,01	18 315 096,50
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	31 003 936,20	44 563 117,37

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à son indice de référence composé de 80% MSCI EMU + 14% MSCI USA Large Cap + 4% de MSCI Pacific + 2% MSCI Emerging Markets ; et
- investir dans des sociétés apportant des solutions aux principaux enjeux de développement durable, selon l'analyse de la Société de Gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	230 933 157,36	164 360 667,90	238 696 576,78	261 404 980,82	266 179 493,75
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD EN EUR					
Actif net	0,00	0,00	195 353 064,38	218 289 445,71	242 310 773,43
Nombre de titres	0,00	0,00	18 278,38733	17 206,41022	17 132,18457
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	10 687,65	12 686,51	14 143,60
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,00	0,00	853,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	908,16	975,83	0,00
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,00	165,00	190,00	224,00
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,000	0,000	19,453	20,178	0,000 (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu	0,00	0,00	90,34	196,38	291,12
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I EN EUR					
Actif net	810 483,50	651 043,05	790 232,70	132 973,81	169 939,13
Nombre de titres	120,01991	120,01991	121,01991	17,00000	19,30000
Valeur liquidative unitaire	6 752,90	5 424,45	6 529,77	7 821,98	8 805,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	526,05	564,07	546,48	603,41	530,31
Capitalisation unitaire sur revenu	69,85	104,60	121,25	143,67	154,52
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH EN EUR					
Actif net	230 122 673,86	163 708 632,83	42 552 094,80	42 981 153,94	23 697 211,01
Nombre de titres	33 764,00000	29 848,00000	6 408,00000	5 372,00000	2 616,00000
Valeur liquidative unitaire	6 815,62	5 484,74	6 640,46	8 000,95	9 058,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	530,04	570,04	554,46	616,38	543,98
Capitalisation unitaire sur revenu	86,31	116,71	160,55	189,65	206,84
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R EN EUR					
Actif net	0,00	992,02	1 184,90	1 407,36	1 570,18
Nombre de titres	0,00	10,00000	10,00000	10,00000	10,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,20	118,49	140,73	157,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	-0,18	9,96	10,91	9,54
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,01	1,32	1,50	1,58

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat.

Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur plancher. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme: ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux:

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème				
			Part GD	Part GP	Part I	Part MH	Part R
1	Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net (hors OPC)	0,50 % TTC max	1,40 % TTC max	1,20 % TTC max	1,00 % TTC max	1,80 % TTC max
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2 % max TTC maximum				
3	Commissions de mouvement	Transaction / Opération	Néant.				
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.				

Les frais indirects maximum se décomposent en frais de gestion à hauteur maximum de 1 % et en commission de souscription/ rachat à hauteur maximum de 1 % étant précisé que les OPC gérés par la même Société de Gestion ne prélèveront pas de commission de souscription/rachat.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus:

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice. Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part I, GD, MH et R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	261 404 980,82	238 696 576,78
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	11 834 517,70	4 169 605,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-36 048 889,37	-25 423 303,29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 086 911,38	6 320 561,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	16 759 334,23	20 339 227,80
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	9 403 927,48	20 284 543,09
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-3 261 288,49	-2 982 230,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	266 179 493,75	261 404 980,82

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD		
Parts souscrites durant l'exercice	906,94052	11 815 746,27
Parts rachetées durant l'exercice	-981,16617	-12 899 547,15
Solde net des souscriptions/rachats	-74,22565	-1 083 800,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 132,18457	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I		
Parts souscrites durant l'exercice	2,30000	18 771,43
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	2,30000	18 771,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19,30000	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-2 756,00000	-23 149 342,22
Solde net des souscriptions/rachats	-2 756,00000	-23 149 342,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 616,00000	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,00000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD FR001400BDX3	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	242 310 773,43	17 132,18457	14 143,60
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I FR0011426857	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	169 939,13	19,30000	8 805,13
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH FR0007012182	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	23 697 211,01	2 616,00000	9 058,56
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R FR001400BDZ8	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	1 570,18	10,00000	157,01

Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 France +/-	Pays 2 Allemagne +/-	Pays 3 Etats-Unis +/-	Pays 4 Italie +/-	Pays 5 Espagne +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	244 269,40	60 272,55	55 041,09	32 513,03	27 236,48	25 156,50
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	4 111,26	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	248 380,66					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	66,30	0,00	0,00	0,00	66,30
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-49,28	0,00	0,00	0,00	-49,28
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	17,02

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	66,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-49,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	17,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 SEK +/-	Devise 4 HKD +/-	Devise N Autres devises +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	34 002,90	0,00	238,16	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	11,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	65,05	0,00	0,83	0,00	0,43
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-7,44	0,00	-1,25	-0,65
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	-1 246,61	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	34 079,74	-1 254,05	238,99	-1,25	-0,22

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	4 057 813,81
	Coupons et dividendes en espèces	27 642,55
Total des créances		4 085 456,36
DETTES		
	Achats à règlement différé	4 286 547,89
	Rachats à payer	47 295,84
	Frais de gestion fixe	47 466,34
	Autres dettes	24 499,62
Total des dettes		4 405 809,69
Total des créances et des dettes		-320 353,33

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	464 956,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	86 724,22
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 095,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	56,22
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	49 616,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	11 320,07
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	22,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,06
Pourcentage de frais de recherche	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	1 571 000,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	1 571 000,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 262 812,50
	FR0007079330	LBPAM ISR Actions Asie MH	10 262 812,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			10 262 812,50

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	6 004 831,91	6 135 857,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	6 004 831,91	6 135 857,80
Report à nouveau	3 364 471,40	1 533 707,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	9 369 303,31	7 669 565,17

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	5 460 715,63	5 114 558,64
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 460 715,63	5 114 558,64
Report à nouveau	3 364 471,40	1 533 707,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 825 187,03	6 648 266,01
Affectation :		
Distribution	3 837 609,34	3 269 217,94
Report à nouveau du revenu de l'exercice	4 987 577,69	3 379 048,07
Capitalisation	0,00	0,00
Total	8 825 187,03	6 648 266,01
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	17 132,18457	17 206,41022
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	224,00	190,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	455 952,17	348 484,84

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	2 982,29	2 442,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 982,29	2 442,43
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 982,29	2 442,43
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 982,29	2 442,43
Total	2 982,29	2 442,43
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	541 118,14	1 018 841,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	541 118,14	1 018 841,65
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	541 118,14	1 018 841,65
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	541 118,14	1 018 841,65
Total	541 118,14	1 018 841,65
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	15,85	15,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15,85	15,08
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	15,85	15,08
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15,85	15,08
Total	15,85	15,08
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	16 053 103,28	20 112 163,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	16 053 103,28	20 112 163,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	16 053 103,28	20 112 163,07

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	14 619 711,51	16 790 580,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	14 619 711,51	16 790 580,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 619 711,51	16 790 580,63
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	14 619 711,51	0,00
Capitalisation	0,00	16 790 580,63
Total	14 619 711,51	16 790 580,63
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 235,04	10 258,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	10 235,04	10 258,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 235,04	10 258,07
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	10 235,04	10 258,07
Total	10 235,04	10 258,07
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 423 061,25	3 311 215,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 423 061,25	3 311 215,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 423 061,25	3 311 215,18
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 423 061,25	3 311 215,18
Total	1 423 061,25	3 311 215,18
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	95,48	109,19
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	95,48	109,19
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	95,48	109,19
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	95,48	109,19
Total	95,48	109,19
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			242 698 403,89	91,17
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			242 698 403,89	91,17
Assurance			9 134 418,69	3,43
ALLIANZ SE-REG	EUR	9 147	3 269 137,80	1,23
AXA SA	EUR	51 353	2 086 985,92	0,78
GENERALI	EUR	80 351	2 684 526,91	1,01
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 624	882 481,60	0,33
UNIPOL GRUPPO SPA	EUR	11 571	211 286,46	0,08
Automobiles			6 096 358,60	2,29
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	19 641	1 678 127,04	0,63
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	37 541	1 314 685,82	0,49
FORD MOTOR CO	USD	29 225	297 473,19	0,11
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	3 804	203 399,88	0,08
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF	EUR	25 097	839 494,65	0,32
RENAULT SA	EUR	23 069	802 801,20	0,30
STELLANTIS NV	EUR	26 199	206 028,94	0,08
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	8 203	754 347,88	0,28
Banques commerciales			34 994 503,23	13,14
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	66 561	1 134 865,05	0,43
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	309 759	5 061 462,06	1,87
BANCO BPM SPA	EUR	27 438	349 148,55	0,13
BANCO DE SABADELL SA	EUR	166 498	549 443,40	0,21
BNP PARIBAS	EUR	37 468	2 897 400,44	1,09
BPER BANCA SPA	EUR	24 743	233 474,95	0,09
CAIXABANK SA	EUR	328 107	2 935 245,22	1,10
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	12 537	209 618,64	0,08
DEUTSCHE BANK AG	EUR	27 441	821 857,95	0,31
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	25 283	2 103 545,60	0,79
ING GROEP NV	EUR	186 529	4 117 627,68	1,55
INTESA SANPAOLO	EUR	813 492	4 566 944,09	1,72
JPMORGAN CHASE & CO	USD	3 245	871 123,70	0,33
KBC GROUP NV	EUR	24 578	2 493 438,10	0,94
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	1 853	316 870,89	0,12
SOCIETE GENERALE SA	EUR	27 044	1 524 199,84	0,57
UNICREDIT SPA	EUR	74 581	4 808 237,07	1,81
Biotechnologie			705 083,07	0,26
AMGEN INC	USD	1 493	358 574,13	0,13
GILEAD SCIENCES INC	USD	3 668	346 508,94	0,13
Boissons			954 261,76	0,36
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	3 816	193 852,80	0,07
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	3 193	186 311,55	0,07
HEINEKEN NV	EUR	2 930	194 610,60	0,07
PEPSICO INC	USD	3 175	379 486,81	0,15
Compagnies aériennes			191 177,78	0,07
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	26 523	191 177,78	0,07

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Composants automobiles			1 295 444,10	0,49
FERRARI NV	EUR	2 658	1 094 032,80	0,41
MICHELIN (CGDE)	EUR	6 595	201 411,30	0,08
Conglomérats industriels			12 779 931,18	4,80
3M CO	USD	2 427	320 529,24	0,12
KONINKLIJKE PHILIPS NV	EUR	9 366	215 792,64	0,08
RHEINMETALL AG	EUR	2 225	4 415 512,50	1,66
SIEMENS AG-REG	EUR	34 154	7 828 096,80	2,94
Construction et ingénierie			3 956 130,60	1,49
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	3 179	216 172,00	0,08
VINCI SA	EUR	31 708	3 739 958,60	1,41
Courrier, fret aérien et logistique			2 897 022,52	1,09
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	76 358	2 897 022,52	1,09
Crédit à la consommation			746 171,64	0,28
AMERICAN EXPRESS CO	USD	1 421	401 701,58	0,15
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	1 904	344 470,06	0,13
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 409 921,20	1,66
CARREFOUR SA	EUR	16 675	215 024,13	0,08
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	86	67 748,24	0,03
JERONIMO MARTINS	EUR	85 943	1 779 020,10	0,67
KESKO OYJ-B SHS	EUR	95 675	1 731 717,50	0,65
KEURIG DR PEPPER INC	USD	9 678	210 115,56	0,08
KROGER CO	USD	3 412	195 747,17	0,07
NN GROUP NV	EUR	3 515	210 548,50	0,08
Distribution spécialisée			4 826 035,45	1,81
HOME DEPOT INC	USD	1 545	532 781,74	0,20
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	77 306	3 631 062,82	1,37
LOWE'S COS INC	USD	299	63 950,37	0,02
MONCLER SPA	EUR	11 996	598 240,52	0,22
Divertissement			84 689,67	0,03
NETFLIX INC	USD	83	84 689,67	0,03
Electricité			14 108 271,16	5,30
EDP SA	EUR	549 344	2 217 701,73	0,83
ENEL SPA	EUR	497 903	4 016 085,60	1,51
FORTUM OYJ	EUR	13 197	212 537,69	0,08
IBERDROLA SA	EUR	329 210	5 301 927,05	2,00
LEGRAND SA	EUR	1 561	219 476,60	0,08
NEXTERA ENERGY INC	USD	444	28 525,58	0,01
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONALE	EUR	244 503	2 112 016,91	0,79
Equipement et services pour l'énergie			305 273,43	0,11
TENARIS SA	EUR	20 097	305 273,43	0,11
Equipements de communication			3 279 653,37	1,23
CISCO SYSTEMS INC	USD	7 674	446 855,39	0,17
NOKIA OYJ	EUR	605 660	2 470 487,14	0,92
QUALCOMM INC	USD	2 559	362 310,84	0,14
Equipements électriques			6 567 942,16	2,47
EATON CORP PLC	USD	267	85 042,34	0,03
EMERSON ELECTRIC CO	USD	2 777	310 031,37	0,12

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GE VERNOVA INC	USD	722	377 836,43	0,14
PRYSMIAN SPA	EUR	2 729	229 727,22	0,09
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	23 423	5 565 304,80	2,09
Equipements et fournitures médicaux			5 168 167,10	1,94
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	267	30 435,73	0,01
BECTON DICKINSON AND CO	USD	162	25 805,57	0,01
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	4 117	342 078,90	0,13
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	4 280	283 281,36	0,11
ESSILORLUXOTTICA	EUR	14 273	3 939 348,00	1,48
MEDTRONIC PLC	USD	4 366	353 887,52	0,13
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	4 201	193 330,02	0,07
FPI Bureautiques			207 279,00	0,08
GECINA SA	EUR	2 430	207 279,00	0,08
FPI de détail			1 904 644,08	0,72
KLEPIERRE	EUR	57 438	1 904 644,08	0,72
FPI spécialisé			309 963,06	0,12
EQUINIX INC	USD	465	309 963,06	0,12
Gestion immobilière et développement			534 256,44	0,20
SIMON PROPERTY GROUP INC	USD	2 005	320 236,89	0,12
VONOVIA SE	EUR	8 061	214 019,55	0,08
Grands magasins et autres			2 109 108,78	0,79
PROSUS NV	EUR	35 187	2 109 108,78	0,79
Hôtels, restaurants et loisirs			482 926,85	0,18
ACCOR SA	EUR	4 919	198 235,70	0,07
AIRBNB INC-CLASS A	USD	2 755	284 691,15	0,11
Industrie aérospatiale et défense			9 746 833,29	3,66
AIRBUS SE	EUR	12 355	2 438 877,00	0,92
HOWMET AEROSPACE INC	USD	1 628	271 882,93	0,10
LEONARDO SPA	EUR	48 408	2 615 000,16	0,98
SAFRAN SA	EUR	14 732	4 421 073,20	1,66
Infrastructure de transports			2 181 888,28	0,82
AENA SME SA	EUR	93 764	2 181 888,28	0,82
Logiciels			17 768 725,48	6,68
ADOBE INC	USD	1 067	320 327,02	0,12
AUTODESK INC	USD	1 249	337 676,45	0,13
BOUYGUES SA	EUR	41 835	1 603 117,20	0,60
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	110 144	1 626 826,88	0,61
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	EUR	44 379	196 687,73	0,07
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	3 420	320 024,68	0,12
MICROSOFT CORP	USD	6 015	2 651 463,19	1,00
NEXI SPA	EUR	39 153	188 560,85	0,07
ORACLE CORP	USD	654	156 536,99	0,06
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A	USD	741	115 041,04	0,04
SAP SE	EUR	40 538	9 238 610,20	3,48
SERVICENOW INC	USD	515	403 356,77	0,15
TESLA INC	USD	1 613	610 496,48	0,23
Machines			2 925 453,59	1,10
GE AEROSPACE	USD	1 213	310 548,65	0,12

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GEA GROUP AG	EUR	3 258	204 765,30	0,08
SIEMENS ENERGY AG	EUR	24 242	2 410 139,64	0,90
Marchés de capitaux			3 896 232,26	1,46
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	7 885	214 866,25	0,08
BANCO SANTANDER SA	EUR	329 284	2 922 066,22	1,09
CITIGROUP INC	USD	4 007	346 136,60	0,13
MEDIOBANCA SPA	EUR	10 154	175 004,19	0,07
NORDEA BANK ABP	SEK	17 057	238 159,00	0,09
Matériaux de construction			211 854,30	0,08
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	1 106	211 854,30	0,08
Media			469 252,87	0,18
PUBLICIS GROUPE	EUR	2 803	228 949,04	0,09
WALT DISNEY CO/THE	USD	2 466	240 303,83	0,09
Médias et services interactifs			2 522 928,10	0,95
ALPHABET INC-CL A	USD	4 142	856 953,36	0,32
ALPHABET INC-CL C	USD	3 421	709 093,23	0,27
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	1 531	956 881,51	0,36
Métaux et minerais			371 251,01	0,14
NEWMONT CORP	USD	5 174	371 251,01	0,14
Ordinateurs et périphériques			2 919 220,63	1,10
APPLE INC	USD	11 279	2 444 231,29	0,92
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	1 978	474 989,34	0,18
Papier et industrie du bois			3 798 246,64	1,43
STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	188 685	1 761 563,16	0,66
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	87 524	2 036 683,48	0,77
Producteur et commerce d'énergie indépendants			2 005 238,68	0,75
AIR LIQUIDE SA	EUR	11 338	2 005 238,68	0,75
Produits alimentaires			3 302 938,08	1,24
DANONE	EUR	44 538	3 302 938,08	1,24
Produits chimiques			4 078 370,11	1,53
AKZO NOBEL	EUR	3 198	193 798,80	0,07
ARKEMA	EUR	3 914	209 790,40	0,08
BASF SE	EUR	69 289	2 937 160,71	1,11
ECOLAB INC	USD	613	142 873,34	0,05
LINDE PLC	USD	1 017	411 127,66	0,15
SYMRISE AG	EUR	2 480	183 619,20	0,07
Produits de soins personnels			4 231 485,50	1,59
L'OREAL	EUR	11 483	4 231 485,50	1,59
Produits domestiques			4 341 176,61	1,63
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	4 263	290 029,12	0,11
HENKEL AG & CO KGAA	EUR	28 297	1 786 955,55	0,67
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	27 969	1 921 470,30	0,73
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	2 627	277 992,49	0,10
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	495	64 729,15	0,02
Produits pharmaceutiques			5 238 101,09	1,97
ABBVIE INC	USD	2 712	534 414,03	0,20
COVESTRO AG-TEND	EUR	3 609	210 404,70	0,08
ELI LILLY & CO	USD	300	194 808,51	0,07

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JOHNSON & JOHNSON	USD	2 950	465 522,55	0,17
MERCK & CO. INC.	USD	5 593	399 506,80	0,15
ORION OYJ-CLASS B	EUR	2 964	193 104,60	0,07
SANOFI	EUR	38 338	3 011 449,90	1,14
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	974	228 890,00	0,09
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			21 404 630,13	8,04
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	803	110 567,97	0,04
ASML HOLDING NV	EUR	15 777	13 064 933,70	4,91
BROADCOM INC	USD	2 595	728 609,74	0,27
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	98 742	3 278 234,40	1,23
INTEL CORP	USD	12 897	368 250,51	0,14
NVIDIA CORP	USD	20 262	3 217 433,16	1,21
NXP SEMICONDUCTORS NV	USD	1 500	290 719,15	0,11
TEXAS INSTRUMENTS INC	USD	2 212	345 881,50	0,13
Services aux collectivités			5 188 792,55	1,95
ENGIE	EUR	157 606	2 877 097,53	1,08
POSTE ITALIANE SPA	EUR	99 985	2 018 697,15	0,76
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GP	USD	4 125	292 997,87	0,11
Services aux professionnels			1 328 624,10	0,50
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	1 336	333 715,74	0,12
BUREAU VERITAS SA	EUR	8 086	215 411,04	0,08
PAYCHEX INC	USD	2 492	268 839,08	0,10
TELEPERFORMANCE	EUR	3 213	203 511,42	0,08
VERISK ANALYTICS INC	USD	443	94 824,62	0,04
WOLTERS KLUWER	EUR	1 828	212 322,20	0,08
Services de télécommunication diversifiés			10 617 555,33	3,99
AT&T INC	USD	7 739	185 999,46	0,07
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	176 394	5 117 189,94	1,92
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	4 295	191 814,70	0,07
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	101 757	415 880,86	0,16
ORANGE	EUR	184 368	2 546 122,08	0,96
TELEFONICA SA	EUR	491 257	2 160 548,29	0,81
Services de télécommunication mobile			200 630,43	0,08
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITAL	EUR	20 043	200 630,43	0,08
Services financiers diversifiés			3 144 332,26	1,18
AMUNDI SA	EUR	3 158	212 849,20	0,08
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	853	194 569,30	0,07
EURONEXT NV	EUR	1 451	184 857,40	0,07
FERROVIAL SE	EUR	4 518	220 388,04	0,08
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	2 842	216 134,10	0,08
MASTERCARD INC - A	USD	1 104	534 439,35	0,20
MOODY'S CORP	USD	734	297 647,93	0,11
MSCI INC	USD	154	74 366,93	0,03
S&P GLOBAL INC	USD	807	334 276,57	0,13
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	2 222	645 571,37	0,24
WELLTOWER INC	USD	1 512	229 232,07	0,09
Services liés aux technologies de l'information			748 851,73	0,28
DELL TECHNOLOGIES -C	USD	1 161	140 080,83	0,05

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROBINHOOD MARKETS INC - A	USD	2 702	329 253,07	0,12
THALES	EUR	949	253 003,40	0,10
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	318	26 514,43	0,01
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			114 105,60	0,04
AON PLC/IRELAND-A	USD	376	114 105,60	0,04
Sociétés commerciales et de distribution			201 088,32	0,08
REXEL SA	EUR	7 223	201 088,32	0,08
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 789 387,60	0,67
COVIVIO	EUR	31 283	1 789 387,60	0,67
Soins et autres services médicaux			539 242,31	0,20
CENCORA INC	USD	1 213	322 637,35	0,12
FRESENIUS MEDICAL	EUR	4 850	216 601,00	0,08
NMC HEALTH PLC	GBP	34 629	3,96	0,00
Textiles, habillement et produits de luxe			7 677 349,45	2,88
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 388	2 891 204,00	1,09
KERING	EUR	2 189	618 501,95	0,23
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	8 007	4 167 643,50	1,56
Transport routier et ferroviaire			374 168,68	0,14
UNION PACIFIC CORP	USD	1 860	374 168,68	0,14
Vente par correspondance			1 311 813,96	0,49
AMAZON.COM INC	USD	7 020	1 311 813,96	0,49
TITRES D'OPC			22 213 419,19	8,35
OPCVM			22 210 217,45	8,35
Gestion collective			22 210 217,45	8,35
AMUNDI PEA MSCI EMERGING MARKETS ESG LEADERS UCITS ETF	EUR	160 000	4 380 224,00	1,65
LBPAM ISR Actions Asie MH	EUR	2 050	10 262 812,50	3,86
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	705	7 567 180,95	2,84
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			3 201,74	0,00
Gestion collective			3 201,74	0,00
AC.CAP.FD IV-GR.BUY OUT FCPR B	EUR	3 750	3 201,74	0,00
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			1 571 000,00	0,59
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 571 000,00	0,59
Produits pharmaceutiques			1 571 000,00	0,59
SANOFI	EUR	20 000	1 571 000,00	0,59
Total			266 482 823,08	100,11

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DAX 30 IND FU 1225	-4	0,00	-17 250,00	-2 401 100,00
EUREX MINI MD 1225	82	0,00	-22 714,00	2 489 930,00
EURO STOXX 50 1225	28	40 635,00	0,00	1 551 480,00
MSCI EMG MKT 1225	20	255,32	0,00	1 157 191,49
OSE TOPIX FUT 1225	-7	0,00	-8 586,42	-1 267 043,89
SP 500 MINI 1225	9	24 587,23	0,00	2 580 797,87
Sous-total 1.		65 477,55	-48 550,42	4 111 255,47
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		65 477,55	-48 550,42	4 111 255,47

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
RY EURJPY 1225	-10	0,00	-6 720,74	-1 246 615,14
Sous-total 1.		0,00	-6 720,74	-1 246 615,14
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-6 720,74	-1 246 615,14

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	266 482 823,08
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	16 927,13
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-6 720,74
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	4 167 068,24
Autres passifs (-)	-4 480 603,96
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	266 179 493,75

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE GD	EUR	17 132,18457	14 143,60
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE I	EUR	19,30000	8 805,13
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE MH	EUR	2 616,00000	9 058,56
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE R	EUR	10,00000	157,01

Rapport annuel

au 30 septembre 2024

exercice N-1

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	243 120 462,94
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	243 120 462,94
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	18 449 653,52
OPC	9 046 293,52
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	9 403 360,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instrument­es financiers à terme (G)	106 334,35
Opérations tempo­raires sur titres (H)	0,00
Créances repré­sen­tatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances repré­sen­tatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances repré­sen­tatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations tempo­raires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	261 676 450,81
Créances et comptes d'ajustement actifs	113 086,82
Comptes financiers	86 448,87
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	199 535,69
Total de l'actif I+II	261 875 986,50

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	215 308 156,08
Report à nouveau sur revenu net	1 533 707,37
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	44 563 117,37
Capitaux propres I	261 404 980,82
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	261 404 980,82
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	106 334,35
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	106 334,35
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	257 465,84
Concours bancaires	107 205,49
Sous-total autres passifs IV	364 671,33
Total Passifs : I+II+III+IV	261 875 986,50

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	6 886 137,69
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	7 434,33
Sous-total produits sur opérations financières	6 893 572,02
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-75 557,66
Sous-total charges sur opérations financières	-75 557,66
Total revenus financiers nets (A)	6 818 014,36
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-497 452,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-497 452,57
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	6 320 561,79
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-184 703,99
Sous-total revenus nets I = (C+D)	6 135 857,80
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	20 663 625,03
Frais de transactions externes et frais de cession	-211 872,43
Frais de recherche	-112 524,80
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	20 339 227,80
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-227 064,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	20 112 163,07

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	20 286 324,65
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 781,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	20 284 543,09
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 969 446,59
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	18 315 096,50
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	44 563 117,37

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à son indice de référence composé de 75% MSCI EMU + 8% MSCI Europe Ex EMU + 11% MSCI USA Large Cap + 4% de MSCI Pacific + 2% MSCI Emerging Markets; et
- Investir dans des sociétés apportant des solutions aux principaux enjeux de développement durable, selon l'analyse de la Société de Gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	228 191 580,97	230 933 157,36	164 360 667,90	238 696 576,78	261 404 980,82
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD EN EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	195 353 064,38	218 289 445,71
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	18 278,38733	17 206,41022
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	10 687,65	12 686,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	908,16	975,83
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	165,00	190,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	19,45	0,00
Report à nouveau unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	90,34	196,38
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I EN EUR					
Actif net	2 507 497,73	810 483,50	651 043,05	790 232,70	132 973,81
Nombre de titres	457,01991	120,01991	120,01991	121,01991	17,00000
Valeur liquidative unitaire	5 486,62	6 752,90	5 424,45	6 529,77	7 821,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	199,54	526,05	564,07	546,48	603,41
Capitalisation unitaire sur revenu	42,39	69,85	104,60	121,25	143,67
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH EN EUR					
Actif net	225 684 083,24	230 122 673,86	163 708 632,83	42 552 094,80	42 981 153,94
Nombre de titres	40 850,00000	33 764,00000	29 848,00000	6 408,00000	5 372,00000
Valeur liquidative unitaire	5 524,70	6 815,62	5 484,74	6 640,46	8 000,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	200,74	530,04	570,04	554,46	616,38
Capitalisation unitaire sur revenu	54,50	86,31	116,71	160,55	189,65
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R EN EUR					
Actif net	0,00	0,00	992,02	1 184,90	1 407,36
Nombre de titres	0,00	0,00	10,00000	10,00000	10,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	99,20	118,49	140,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-0,18	9,96	10,91
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,01	1,32	1,50

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières

Les titres cotés: à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une SICAV), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C.: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres:

- Les prêts de titres: la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres: les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux: s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: individualisation de la créance sur la base du prix du contrat.

Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

- Les pensions long terme: Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur plancher. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures: cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options: cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Options OTC: ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme: réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme: ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux:

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

Exposition directe aux marchés de crédit: principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau Cf.):

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées: note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation. Les règles de détermination de la note retenue sont alors:

- 1er niveau: s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
- 2e niveau: la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marché en utilisant les notions « Investment Grade » et « Non Investment Grade ».

Les informations exposées dans ce tableau résultent de la méthodologie de notation de crédit définie par l'Autorité des normes comptables et précisée ci-dessus.

Cette méthodologie diffère de celle appliquée par LBP AM qui est exposée dans le prospectus du fonds (méthode de Bâle) et reprise dans le présent rapport annuel (rubrique « Titres de créance et instruments du marché monétaire »).

Par conséquent, le niveau des expositions directes exposé dans ce tableau ne reflète pas la notation crédit des émetteurs définie selon la méthodologie exposée dans le prospectus et le rapport annuel du fonds et ne reflète ainsi pas le niveau de risque crédit suivi par les équipes de gestion.

Il convient donc de vous référer aux rapports mensuels du fonds mis à disposition sur le site Internet de LBP AM afin d'accéder aux expositions crédit du fonds telles que définies et suivies par LBP AM pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion du fonds.

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème				
			Part GD	Part GP	Part I	Part MH	Part R
1	Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net (hors OPC)	0,50 % TTC max	1,40 % TTC max	1,20 % TTC max	1,00 % TTC max	1,80 % TTC max
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2 % max TTC maximum				
3	Commissions de mouvement	Transaction / Opération	Néant.				
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.				

Les frais indirects maximum se décomposent en frais de gestion à hauteur maximum de 1% et en commission de souscription/ rachat à hauteur maximum de 1% étant précisé que les OPC gérés par la même Société de Gestion ne prélèveront pas de commission de souscription/rachat.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part I, GD, R et MH	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	238 696 576,78
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 169 605,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-25 423 303,29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 320 561,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	20 339 227,80
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	20 284 543,09
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 982 230,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	261 404 980,82

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD		
Parts souscrites durant l'exercice	355,0121	4 040 290,33
Parts rachetées durant l'exercice	-1 426,98921	-16 811 154,60
Solde net des souscriptions/rachats	-1 071,97711	-12 770 864,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 206,41022	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	16,00	121 321,39
Parts rachetées durant l'exercice	-120,01991	-835 351,70
Solde net des souscriptions/rachats	-104,01991	-714 030,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17,00	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00	7 993,54
Parts rachetées durant l'exercice	-1 037,00000	-7 776 796,99
Solde net des souscriptions/rachats	-1 036,00000	-7 768 803,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 372,00000	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,00	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD FR001400BDX3	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	218 289 445,71	17 206,41022	12 686,51
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I FR0011426857	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	132 973,81	17,00	7 821,98
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH FR0007012182	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	42 981 153,94	5 372,00000	8 000,95
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R FR001400BDZ8	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	1 407,36	10,00	140,73

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 France +/-	Pays 2 Allemagne +/-	Pays 3 Pays-Bas +/-	Pays 4 Etats-Unis +/-	Pays 5 Espagne +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	243 120,47	66 756,58	48 581,30	30 887,44	25 614,41	17 828,08
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	125,99	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	243 246,46					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	86,45	0,00	0,00	0,00	86,45
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-107,21	0,00	0,00	0,00	-107,21
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	-20,76

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	86,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-107,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-20,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	27 513,44	8 444,67	5 454,61	3 594,97	2 440,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	19,07	8,37	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48,60	0,00	5,33	15,01	17,50
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-16,97	0,00	0,00	-18,16
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	27 581,11	8 436,07	5 459,94	3 609,98	2 439,34

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	111 442,64
	Autres créances	1 644,18
Total des créances		113 086,82
Dettes		
	Rachats à payer	134 756,04
	Frais de gestion fixe	44 814,43
	Autres dettes	77 895,37
Total des dettes		257 465,84
Total des créances et des dettes		-144 379,02

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	421 834,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	92 965,10
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 857,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	131,15
Pourcentage de frais de recherche	0,05
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	73 739,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	19 428,39
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,57
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,16
Pourcentage de frais de recherche	0,01

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	1 034 881,98
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	1 034 881,98
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	1 034 881,98

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 399 460,00
	FR0007079330	LBPAM ACTIONS ASIE-MM	9 399 460,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			9 399 460,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	6 135 857,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	6 135 857,80
Report à nouveau	1 533 707,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 669 565,17

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	5 114 558,64
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 114 558,64
Report à nouveau	1 533 707,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 648 266,01
Affectation :	
Distribution	3 269 217,94
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3 379 048,07
Capitalisation	0,00
Total	6 648 266,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	17 206,41022
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	190,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	348 484,84

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	2 442,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 442,43
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 442,43
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 442,43
Total	2 442,43
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	1 018 841,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 018 841,65
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 018 841,65
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 018 841,65
Total	1 018 841,65
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	15,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15,08
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	15,08
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	15,08
Total	15,08
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	20 112 163,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	20 112 163,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	20 112 163,07

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	16 790 580,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	16 790 580,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	16 790 580,63
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	16 790 580,63
Total	16 790 580,63
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 258,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	10 258,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 258,07
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	10 258,07
Total	10 258,07
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 311 215,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 311 215,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 311 215,18
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 311 215,18
Total	3 311 215,18
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	109,19
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	109,19
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	109,19
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	109,19
Total	109,19
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

D5c.Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 269 217,94	EUR	190,00	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
Total	3 269 217,94	EUR	190,00	EUR

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			242 085 580,96	92,60
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			242 085 580,96	92,60
Assurance			12 615 247,36	4,83
ABRDN PLC	GBP	10 959	21 514,97	0,01
ALLIANZ SE-REG	EUR	12 500	3 687 500,00	1,42
ALLSTATE CORP	USD	196	33 306,21	0,01
ASR NEDERLAND NV	EUR	9 652	424 688,00	0,16
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	71 408	1 853 037,60	0,71
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	9 484	55 122,43	0,02
AXA	EUR	62 670	2 163 995,10	0,83
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	GBP	45 382	123 429,45	0,05
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	6 506	3 215 915,80	1,23
PROGRESSIVE CORP	USD	973	221 234,25	0,08
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	1 903	206 490,12	0,08
PRUDENTIAL PLC	GBP	8 718	72 778,35	0,03
ST JAMES'S PLACE PLC	GBP	4 845	42 740,58	0,02
SWISS LIFE HOLDING AG-REG	CHF	80	59 992,56	0,02
SWISS RE AG	CHF	1 776	220 148,92	0,08
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	394	213 353,02	0,08
Automobiles			5 096 218,93	1,95
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	12 423	983 653,14	0,38
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	14 925	501 927,75	0,19
FORD MOTOR CO	USD	20 780	196 619,15	0,08
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	31 101	1 805 102,04	0,69
STELLANTIS NV	EUR	84 956	1 054 134,05	0,40
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	5 830	554 782,80	0,21
Banques commerciales			20 109 136,05	7,69
BANCO BPM SPA	EUR	28 412	172 119,90	0,07
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	204 984	1 989 984,67	0,76
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	174 890	333 865,01	0,13
BANK OF AMERICA CORP	USD	3 939	140 047,06	0,05
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	33 351	334 510,53	0,13
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	3 440	221 494,02	0,08
BARCLAYS PLC	GBP	48 914	132 006,96	0,05
BNP PARIBAS	EUR	37 559	2 311 756,45	0,87
CAIXABANK S.A.	EUR	126 627	679 227,23	0,26
COMMERZBANK AG	EUR	46 191	763 306,28	0,29
CREDIT AGRICOLE	EUR	66 181	908 334,23	0,35
DANSKE BANK AS	DKK	3 400	91 902,37	0,04
DEUTSCHE BANK AG	EUR	55 198	855 458,60	0,33
DNB BANK ASA	NOK	5 581	102 741,68	0,04
ERSTE GROUP BANK	EUR	17 765	874 926,25	0,33
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	66 971	538 633,41	0,21
ING GROEP NV	EUR	124 055	2 018 871,07	0,77
INTESA SANPAOLO	EUR	560 300	2 150 151,25	0,82
JPMORGAN CHASE & CO	USD	2 841	536 762,03	0,21
KBC GROUPE	EUR	16 602	1 185 714,84	0,45
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	284 664	201 168,72	0,08
MORGAN STANLEY	USD	1 218	113 762,21	0,04
NATWEST GROUP PLC	GBP	25 527	10	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	1 347	223 101,97	0,09
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN	SEK	5 026	68 972,55	0,03
SOCIETE GENERALE SA	EUR	28 223	630 784,05	0,24
STANDARD CHARTERED PLC	GBP	8 100	77 198,49	0,03
SWEDBANK AB	SEK	2 396	45 598,76	0,02
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	1 797	68 865,81	0,03
UBS GROUP AG	CHF	11 356	314 342,09	0,12
UNICREDIT SPA	EUR	48 724	1 918 020,26	0,73
Biens de consommation durables			618 192,16	0,24
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	GBP	9 250	53 217,66	0,02
BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE	GBP	1 185	67 221,92	0,03
SEB	EUR	4 155	425 887,50	0,16
TAYLOR WIMPEY PLC	GBP	36 394	71 865,08	0,03
Biotechnologie			1 010 250,53	0,39
AMGEN	USD	714	206 135,87	0,08
ARGEN-X SE - W/I	EUR	1 280	621 568,00	0,24
GILEAD SCIENCES INC	USD	2 430	182 546,66	0,07
Boissons			3 664 652,16	1,40
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	12 891	765 467,58	0,28
CARLSBERG AS.B	DKK	291	31 135,14	0,01
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	6 242	440 443,98	0,17
DIAGEO PLC	GBP	9 712	303 831,93	0,12
HEINEKEN	EUR	9 393	748 058,52	0,29
PEPSICO INC	USD	2 032	309 611,22	0,12
PERNOD RICARD	EUR	5 130	695 628,00	0,27
REMY COINTREAU	EUR	2 992	208 991,20	0,08
THE COCA COLA COMPANY	USD	2 508	161 484,59	0,06
Composants automobiles			2 430 314,86	0,93
FERRARI NV	EUR	3 114	1 306 945,80	0,50
MICHELIN (CGDE)	EUR	30 811	1 123 369,06	0,43
Conglomérats industriels			6 951 797,00	2,66
3M CO	USD	1 896	232 232,61	0,09
ORKLA ASA	NOK	11 789	99 737,65	0,04
RHEINMETALL AG	EUR	1 586	771 430,40	0,30
SIEMENS AG-REG	EUR	32 251	5 848 396,34	2,23
Construction et ingénierie			1 213 327,15	0,46
ACCIONA S.A.	EUR	6 958	887 145,00	0,33
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	6 807	282 354,36	0,11
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	2 341	43 827,79	0,02
Courrier, fret aérien et logistique			2 656 100,95	1,02
AERCAP HOLDINGS	USD	6 852	581 534,38	0,22
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	42 905	1 717 487,15	0,66
DSV A/S	DKK	579	107 378,28	0,04
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	2 044	249 701,14	0,10
Crédit à la consommation			127 619,31	0,05
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	359	87 236,95	0,03
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	301	40 382,36	0,02
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 558 161,01	0,98
BKW	CHF	152	24 766,90	0,01
CARREFOUR	EUR	66 226	1 013 920,06	0,41
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	137	108 824,19	0,04
JERONIMO MARTINS	EUR	25 654	452 536,56	0,17
KEURIG DR PEPPER INC	USD	1 155	38 788,05	0,01
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	13 157	40	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KROGER	USD	2 158	110 795,57	0,04
MERCADOLIBRE INC	USD	20	36 771,83	0,01
SAINSBURY J. PLC	GBP	7 695	27 319,31	0,01
TARGET CORP	USD	280	39 102,91	0,01
TESCO PLC	GBP	6 392	27 556,16	0,01
VISA INC CLASS A	USD	1 094	269 517,76	0,10
Distribution spécialisée			4 514 130,05	1,73
HENNES AND MAURITZ B	SEK	3 684	56 271,12	0,02
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	1 052	381 945,61	0,15
INDITEX	EUR	50 627	2 690 318,78	1,03
KINGFISHER PLC NEW	GBP	21 206	82 066,37	0,03
MONCLER SPA	EUR	20 102	1 146 216,04	0,44
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	460	157 312,13	0,06
Divertissement			246 581,03	0,09
NETFLIX INC	USD	388	246 581,03	0,09
Eau			183 913,04	0,07
SEVERN TRENT PLC	GBP	2 684	85 224,78	0,03
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	7 854	98 688,26	0,04
Electricité			14 077 692,42	5,39
ELEC DE PORTUGAL	EUR	302 133	1 239 349,57	0,47
ENDESA SA	EUR	35 045	687 933,35	0,26
ENEL SPA	EUR	428 474	3 074 300,95	1,18
ENGIE	EUR	65 845	1 021 585,18	0,39
IBERDROLA SA	EUR	290 003	4 028 141,67	1,55
LEGRAND SA	EUR	13 873	1 433 080,90	0,55
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	803	60 819,49	0,02
ORSTED	DKK	997	59 541,95	0,02
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	52 003	908 492,41	0,35
SSE PLC	GBP	7 304	165 295,74	0,06
TERNA	EUR	172 991	1 399 151,21	0,54
Equipement et services pour l'énergie			306 494,34	0,12
SCHLUMBERGER LTD	USD	5 672	213 198,69	0,08
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	4 704	93 295,65	0,04
Equipements de communication			1 459 146,30	0,56
ARISTA NETWORKS INC	USD	239	82 194,33	0,03
CISCO SYSTEMS	USD	5 840	278 486,45	0,11
NOKIA (AB) OYJ	EUR	224 564	881 189,14	0,34
QUALCOMM INC	USD	1 426	217 276,38	0,08
Equipements électriques			8 422 748,30	3,22
ABB LTD-REG	CHF	7 383	384 187,34	0,15
ALSTOM	EUR	19 709	367 277,22	0,14
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	752	223 325,91	0,09
EMERSON ELECTRIC	USD	1 467	143 762,19	0,05
GE VERNOVA INC	USD	449	102 581,44	0,04
PRYSMIAN SPA	EUR	11 377	741 780,40	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	27 349	6 459 833,80	2,47
Equipements et fournitures médicaux			4 498 819,47	1,72
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	2 303	235 262,78	0,09
ALCON INC	CHF	1 041	93 236,09	0,04
BECTON DICKINSON	USD	342	73 882,17	0,03
BIOMERIEUX	EUR	6 464	695 526,40	0,27
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	1 616	121 339,37	0,05
COLOPLAST B	DKK	642	75 355,65	0,03
ESSILORLUXOTTICA	EUR	11 204	2 38	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GETINGE INDUSTRIER AB -B-	SEK	1 253	24 233,75	0,01
MEDTRONIC PLC	USD	3 098	249 910,79	0,10
SARTORIUS PRIV.	EUR	1 387	349 801,40	0,13
SMITH AND NEPHEW PLC	GBP	5 149	71 660,86	0,03
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	321	103 584,68	0,04
STRAUMANN HOLDING	CHF	157	23 055,13	0,01
Equipements et instruments électroniques			159 393,40	0,06
CORNING INC	USD	3 940	159 393,40	0,06
FPI Bureautiques			1 049 820,20	0,40
GECINA SA	EUR	10 153	1 049 820,20	0,40
FPI de détail			1 362 649,72	0,52
KLEPIERRE	EUR	22 153	652 184,32	0,25
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	9 039	710 465,40	0,27
FPI Industrielles			53 781,38	0,02
SEGRO PLC	GBP	5 120	53 781,38	0,02
FPI spécialisé			50 105,90	0,02
EQUINIX INC	USD	63	50 105,90	0,02
Gaz			24 845,51	0,01
CENTRICA PLC	GBP	17 722	24 845,51	0,01
Gestion immobilière et développement			233 239,07	0,09
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	1 427	216 111,77	0,08
SWISS PRIME SITE-REG	CHF	170	17 127,30	0,01
Grands magasins et autres			2 157 824,66	0,83
NEXT PLC	GBP	471	55 373,14	0,02
PROSUS NV	EUR	53 552	2 102 451,52	0,81
Hôtels, restaurants et loisirs			2 640 001,01	1,01
ACCOR SA	EUR	22 607	881 673,00	0,34
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	14 079	914 008,68	0,35
COMPASS GROUP PLC	GBP	3 795	109 190,91	0,04
INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	GBP	552	53 975,99	0,02
MCDONALD'S CORP	USD	584	159 342,18	0,06
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	7 085	521 810,25	0,20
Industrie aérospatiale et défense			5 257 368,22	2,01
AIRBUS SE	EUR	15 628	2 050 706,16	0,78
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	476	88 162,68	0,03
KONGSBERG GRUPPEN	NOK	662	58 118,59	0,02
LEONARDO SPA	EUR	25 183	504 163,66	0,19
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	GBP	36 383	230 528,43	0,09
SAFRAN SA	EUR	11 017	2 325 688,70	0,90
Logiciels			15 077 264,18	5,77
ADOBE INC	USD	451	209 236,84	0,08
AENA SME SA	EUR	2 344	463 174,40	0,18
AUTODESK	USD	897	221 410,83	0,08
DASSAULT SYST.	EUR	35 063	1 249 294,69	0,48
ERICSSON(LM) B	SEK	11 937	80 951,71	0,03
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	53 511	1 123 731,00	0,43
INTUIT INC	USD	77	42 844,85	0,02
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	3 259	226 630,52	0,09
MICROSOFT CORP	USD	4 992	1 924 696,56	0,74
ORACLE CORP COM	USD	817	124 740,65	0,05
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	183	56 045,34	0,02
PANDORA A/S	DKK	427	63 150,85	0,02
RTX CORP	USD	1 461	158 608,27	0,06
SAP SE	EUR	41 284	8 43	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SERVICENOW INC	USD	108	86 549,99	0,03
TEMENOS AG - REG	CHF	306	19 241,81	0,01
TESLA INC	USD	1 559	365 468,55	0,14
WORKDAY INC-A	USD	578	126 579,44	0,05
WPP PLC	GBP	10 516	96 458,28	0,04
Machines			3 214 356,49	1,23
ALFA LAVAL	SEK	2 203	94 951,19	0,04
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	16 231	281 850,96	0,11
CATERPILLAR INC	USD	285	99 878,32	0,04
CUMMINS INC	USD	242	70 209,38	0,03
GEA GROUP	EUR	17 680	777 212,80	0,30
GENERAL ELECTRIC	USD	477	80 599,13	0,03
SANDVIK AB	SEK	3 809	76 395,48	0,03
SIEMENS ENERGY AG	EUR	31 475	1 040 878,25	0,39
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	2 359	47 257,68	0,02
SKF AB-B SHARES	SEK	3 608	64 422,88	0,02
SPIRAX GROUP PLC	GBP	98	8 851,27	0,00
VOLVO AB-B SHS	SEK	5 629	133 448,05	0,05
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	21 811	438 401,10	0,17
Marches de capitaux			6 300 440,95	2,41
3I GROUP PLC	GBP	6 277	249 329,79	0,10
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	26 115	423 193,58	0,16
AIB GROUP PLC	EUR	71 257	366 617,27	0,14
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	534 973	2 461 143,29	0,94
EQT AB	SEK	782	24 020,60	0,01
FINECOBANK SPA	EUR	22 563	346 906,13	0,13
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	941	50 875,67	0,02
MEDIOBANCA SPA	EUR	26 950	413 008,75	0,16
NORDEA BANK ABP	SEK	175 567	1 856 078,25	0,71
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	81	109 267,62	0,04
Matériaux de construction			1 306 145,95	0,50
CRH PLC	USD	1 367	113 593,10	0,04
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	3 983	388 740,80	0,15
VINCI SA	EUR	7 659	803 812,05	0,31
Media			1 642 830,85	0,63
INFORMA PLC	GBP	11 859	116 901,05	0,04
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	15 539	1 525 929,80	0,59
Médias et services interactifs			1 812 936,70	0,69
ALPHABET-A	USD	3 771	560 387,39	0,21
ALPHABET-C-	USD	3 174	475 481,44	0,18
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	1 515	777 067,87	0,30
Métaux et minerais			893 751,37	0,34
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	5 389	157 320,85	0,06
ANTOFAGASTA PLC	GBP	2 717	65 733,08	0,03
BOLIDEN AB	SEK	1 895	57 705,96	0,02
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	3 369	71 815,39	0,03
NEWMONT CORP	USD	4 010	192 047,40	0,07
NORSK HYDRO ASA	NOK	13 735	79 991,33	0,03
RIO TINTO PLC	GBP	4 226	269 137,36	0,10
Ordinateurs et périphériques			2 570 379,04	0,98
APPLE INC	USD	9 643	2 013 188,48	0,77
HP INC	USD	5 062	162 693,37	0,06
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	1 592	315 361,64	0,12
LOGITECH INTERNATIONAL SA	CHF	986	7	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			759 352,78	0,29
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	4 780	271 982,00	0,10
LONZA GROUP NOM.	CHF	248	140 826,17	0,05
QIAGEN N.V.	EUR	8 563	346 544,61	0,14
Papier et industrie du bois			2 456 824,69	0,94
HOLMEN AB-B SHARES	SEK	1 528	59 347,94	0,02
MONDI PLC	GBP	5 344	91 266,44	0,03
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	89 064	1 024 236,00	0,39
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	42 633	1 281 974,31	0,50
Pétrole et gaz			8 981 415,07	3,44
BP PLC	GBP	74 277	349 670,10	0,13
ENI SPA	EUR	106 849	1 461 908,02	0,56
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	16 392	275 385,60	0,11
OMV AG	EUR	12 093	463 887,48	0,18
PHILLIPS 66	USD	1 575	185 505,80	0,07
REPSOL SA	EUR	54 677	647 649,07	0,25
SHELL PLC	GBP	23 888	696 212,97	0,27
TOTALENERGIES SE	EUR	81 185	4 749 322,50	1,81
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	3 713	151 873,53	0,06
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 466 286,62	0,56
AIR LIQUIDE SA	EUR	6 251	1 083 048,26	0,41
RWE AG	EUR	11 727	383 238,36	0,15
Produits alimentaires			4 480 600,65	1,71
BARRY CALLEBAUT AG	CHF	9	14 970,52	0,01
DANONE	EUR	34 427	2 249 460,18	0,86
GEN MILLS INC COM	USD	590	39 040,81	0,01
KERRY GROUP PLC-A	EUR	6 679	622 148,85	0,24
MOWI ASA	NOK	2 083	33 623,93	0,01
NESTLE SA-REG	CHF	10 234	923 554,77	0,35
UNILEVER PLC	GBP	10 279	597 801,59	0,23
Produits chimiques			6 989 510,46	2,67
AKZO NOBEL	EUR	27 712	1 754 169,60	0,68
ARKEMA	EUR	6 839	584 734,50	0,22
BASF SE	EUR	19 362	920 759,91	0,35
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	1 313	66 545,53	0,03
DSM-FIRMENICH AG	EUR	9 535	1 179 002,75	0,45
ECOLAB INC	USD	354	80 988,15	0,03
GIVAUDAN-REG	CHF	29	142 928,46	0,05
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	3 836	70 122,66	0,03
LINDE PLC	USD	563	240 555,69	0,09
NOVOZYMES B	DKK	1 670	108 023,05	0,04
SIKA AG-REG	CHF	438	130 313,67	0,05
SYMRISE AG	EUR	10 201	1 265 944,10	0,48
UMICORE	EUR	35 015	408 274,90	0,16
YARA INTERNATIONAL	NOK	1 307	37 147,49	0,01
Produits de soins personnels			4 704 842,42	1,80
HALEON PLC	GBP	2 821	13 320,97	0,01
L'OREAL	EUR	11 669	4 691 521,45	1,79
Produits domestiques			2 660 465,32	1,02
COLGATE PALMOLIVE	USD	2 361	219 609,70	0,08
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	13 280	1 120 832,00	0,44
HENKEL AG UND CO KGAA	EUR	11 241	858 250,35	0,33
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	1 575	200 789,39	0,08
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	402	6	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	2 428	133 561,16	0,05
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	4 973	65 036,27	0,02
Produits pharmaceutiques			12 900 002,90	4,93
ABBVIE	USD	2 154	381 140,56	0,15
ASTRAZENECA PLC	GBP	5 309	739 386,96	0,28
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	4 525	209 778,68	0,08
COVESTRO AG	EUR	13 783	771 021,02	0,29
ELI LILLY & CO	USD	512	406 434,55	0,16
ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	2 600	72 831,26	0,03
GSK PLC	GBP	17 116	311 957,38	0,12
JOHNSON & JOHNSON	USD	1 858	269 797,48	0,10
MERCK AND	USD	2 666	271 270,07	0,10
MERCK KGA	EUR	8 900	1 406 200,00	0,54
NOVARTIS AG-REG	CHF	7 923	817 589,30	0,31
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	11 882	1 254 084,04	0,48
PFIZER INC	USD	10 772	279 325,91	0,11
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 712	779 507,36	0,30
SANDOZ GROUP AG	CHF	1 585	59 379,63	0,02
SANOFI	EUR	44 643	4 593 764,70	1,75
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	1 707	276 534,00	0,11
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 024 188,72	0,39
ASSA ABLOY AB	SEK	1 994	60 209,53	0,02
GEBERIT AG-REG	CHF	249	145 837,38	0,06
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	6 600	556 710,00	0,22
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	7 315	35 989,83	0,01
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	79	33 318,26	0,01
SAINT-GOBAIN	EUR	2 351	192 123,72	0,07
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			18 735 302,00	7,17
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	754	110 851,95	0,04
APPLIED MATERIALS INC	USD	741	134 150,84	0,05
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 791	1 055 615,40	0,40
ASML HOLDING NV	EUR	15 357	11 450 179,20	4,40
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	1 954	221 876,70	0,08
BROADCOM INC	USD	3 387	523 504,77	0,20
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	58 473	1 839 560,58	0,70
LAM RESEARCH CORP	USD	51	37 292,31	0,01
NVIDIA CORP	USD	18 446	2 007 152,22	0,77
STMICROELECTRONICS NV	EUR	39 786	1 059 899,04	0,41
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	1 595	295 218,99	0,11
Services aux collectivités			2 271 950,35	0,87
E.ON AG NOM.	EUR	44 855	599 038,53	0,23
NATIONAL GRID PLC	GBP	8 019	99 267,71	0,04
POSTE ITALIANE	EUR	55 886	703 604,74	0,26
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	USD	2 795	223 414,68	0,09
SEMPRA ENERGY	USD	2 827	211 838,19	0,08
VAT GROUP AG	CHF	37	16 930,90	0,01
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	14 155	417 855,60	0,16
Services aux entreprises			346 037,61	0,13
ACCENTURE PLC - CL A	USD	505	159 945,70	0,06
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	1 253	38 304,04	0,01
RENTOKIL INITIAL PLC	GBP	17 451	76 427,43	0,03
SECURITAS AB B	SEK	6 263	71 360,44	0,03
Services aux professionnels			4 340 261,02	1,66
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	990	24	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BUREAU VERITAS SA	EUR	27 323	813 678,94	0,31
EXPERIAN PLC	GBP	2 419	114 285,07	0,04
INTERTEK GROUP PLC	GBP	1 065	66 046,51	0,03
PAYCHEX	USD	1 725	207 408,05	0,08
RELX PLC	GBP	8 881	374 537,94	0,14
SGS SA-REG	CHF	1 266	126 862,22	0,05
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 960	275 280,00	0,11
WOLTERS KLUWER	EUR	13 990	2 116 687,00	0,81
Services clientèle divers			574 689,64	0,22
EDENRED	EUR	15 371	522 921,42	0,20
PEARSON ORD	GBP	4 250	51 768,22	0,02
Services de télécommunication diversifiés			6 561 027,73	2,51
AT AND T INC	USD	14 627	288 332,96	0,11
BT GROUP PLC	GBP	51 420	91 400,97	0,03
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	135 087	3 564 945,93	1,36
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	370 176	1 358 175,74	0,52
SWISSCOM AG-REG	CHF	39	22 887,57	0,01
TELEFONICA SA	EUR	194 413	854 639,55	0,33
TELIA AB	SEK	32 983	95 744,87	0,04
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	7 080	284 900,14	0,11
Services de télécommunication mobile			200 871,00	0,08
AMERICAN TOWER CORP	USD	355	73 974,11	0,03
TELE2 AB	SEK	4 505	45 754,84	0,02
VODAFONE GROUP PLC	GBP	89 971	81 142,05	0,03
Services financiers diversifiés			6 390 045,76	2,44
ADYEN NV	EUR	611	856 988,60	0,33
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	1 927	144 604,86	0,06
AMUNDI	EUR	4 718	316 341,90	0,12
CME Group-A Shs -A-	USD	1 188	234 874,96	0,09
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 906	1 033 694,20	0,40
EURAZEO	EUR	7 927	584 616,25	0,22
EURONEXT NV - W/I	EUR	3 141	306 090,45	0,12
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	25 600	987 648,00	0,38
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	15 377	1 075 621,15	0,39
INVESTOR AB-B SHS	SEK	6 514	179 965,59	0,07
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	1 598	196 280,99	0,08
MASTERCARD INC	USD	962	425 640,07	0,16
SP GLOBAL	USD	103	47 678,74	0,02
Services liés aux technologies de l'information			1 396 351,86	0,53
CAPGEMINI SE	EUR	4 546	881 696,70	0,33
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	1 469	102 706,93	0,04
THALES	EUR	2 022	288 236,10	0,11
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 837	123 712,13	0,05
Sociétés commerciales et de distribution			112 365,92	0,04
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	1 159	80 595,81	0,03
BUNZL PLC	GBP	748	31 770,11	0,01
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 017 977,14	0,39
BRITISH LAND CO ORD	GBP	17 197	89 989,47	0,03
COVIVIO	EUR	15 477	844 270,35	0,33
LAND SECURITIES GROUP PLC	GBP	10 700	83 717,32	0,03
Soins et autres services médicaux			992 482,34	0,38
CENCORA INC	USD	936	188 768,32	0,07
FRESENIUS MEDICAL	EUR	8 871	338 783,49	0,13
NMC HEALTH PLC	GBP	34 629		

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THE CIGNA GROUP	USD	313	97 160,27	0,04
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	702	367 766,10	0,14
Textiles, habillement et produits de luxe			12 991 271,52	4,97
ADIDAS NOM.	EUR	5 422	1 289 893,80	0,49
BURBERRY GROUP PLC	GBP	2 624	22 107,13	0,01
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	1 889	268 466,94	0,10
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 189	2 622 934,00	1,00
KERING	EUR	3 989	1 024 574,65	0,39
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	10 745	7 397 932,50	2,84
PUMA SE	EUR	9 743	365 362,50	0,14
Transport maritime			106 321,51	0,04
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	25	37 761,67	0,01
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	272	66 681,82	0,03
SVITZER GROUP A/S	DKK	50	1 878,02	0,00
Transport routier et ferroviaire			116 167,27	0,04
UNION PACIFIC CORP	USD	526	116 167,27	0,04
Vente par correspondance			941 291,64	0,36
AMAZON.COM INC	USD	5 638	941 291,64	0,36
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
Assurance			0,00	0,00
PRUDENTIAL RTS 30-09-24	GBP	8 718	0,00	0,00
Boissons			0,00	0,00
REMY COINTREAU RTS 16-09-24	EUR	2 992	0,00	0,00
TITRES D'OPC			18 449 653,52	7,06
OPCVM			9 046 293,52	3,46
Gestion collective			9 046 293,52	3,46
AMUNDI PEA MSCI EMERGING MARKETS ESG LEADERS UCITS ETF	EUR	290 000	6 969 628,00	2,66
iShares MSCI Korea UCITS ETF USD (Dist)	EUR	30 000	1 198 107,00	0,46
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	84	878 558,52	0,34
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			9 403 360,00	3,60
Gestion collective			9 403 360,00	3,60
AC.CAP.FD IV-GR.BUY OUT FCPR B	EUR	3 750	3 900,00	0,00
LBPAM ACTIONS ASIE-MM	EUR	2 000	9 399 460,00	3,60
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			1 034 881,98	0,40
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 034 881,98	0,40
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 034 881,98	0,40
AIR LIQUIDE SA	EUR	5 973	1 034 881,98	0,40
Total			261 570 116,46	100,06

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJ STOXX HC 1224	21	0,00	-32 235,00	1 271 340,00
EURO STOXX 50 1224	23	54 600,00	0,00	1 156 900,00
MSCI EMG MKT 1224	-1	0,00	-3 301,82	-52 537,97
OSE TOPIX FUT 1224	-1	4 115,52	0,00	-165 842,10
SP 500 MINI 1224	-8	0,00	-44 317,01	-2 083 867,21
Sous-total 1.		58 715,52	-79 853,83	125 992,72
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		58 715,52	-79 853,83	125 992,72

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	261 570 116,46
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-21 138,31
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	247 154,52
Autres passifs (-)	-391 151,85
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	261 404 980,82

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD	EUR	17 206,41022	12 686,51
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I	EUR	17,00	7 821,98
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH	EUR	5 372,00000	8 000,95
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R	EUR	10,00	140,73

ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE (ci-après, le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique: 969500DT4LG3408SB518

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



OUI



NON

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissement durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durable sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- **G**ouvernance responsable
- **G**estion durable des **R**essources
- **T**ransition **É**nergétique
- **D**éveloppement des **T**erritoires

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa liquidité, le Produit Financier pouvait investir dans des OPC ayant obtenu le label ISR français¹.

Le poids associé à chaque pilier pour le calcul de la note GREaT d'un émetteur était ajusté en fonction de son secteur d'activité afin de tenir compte de ses spécificités. Par exemple, l'enjeu autour de la réduction des émissions de gaz à effets de serre n'était pas équivalent pour une entreprise du secteur des services et pour une entreprise industrielle, le premier secteur étant structurellement moins émissif que le second. En tout état de cause, le poids associé à chacun des trois piliers « Environnement », « Social » et « Gouvernance », calculés en réaffectant les critères des piliers GREaT, était systématiquement supérieur ou égal à 20% et peut monter jusqu'à 60%.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur	Contrainte associée
Méthodologie d'analyse ESG GREaT –Zone Euro	Rappel de l'objectif : La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) devait être meilleure que la « Note Moyenne Améliorée » de son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : MSCI EMU dividendes nets réinvestis) après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion ²). La Note

¹ Ou un label reconnu équivalent par le comité du label ISR français.

² Correspond aux émetteurs faisant l'objet d'une notation GREaT ou identifiés sur une liste d'exclusion.

	<p>Moyenne Améliorée correspond à la note moyenne de l’Univers d’Analyse obtenue après élimination de 25% des valeurs (comprenant les filtres suivants : liste d’exclusions de la Société de Gestion, exclusions du label ISR français et note ESG GREaT³).</p> <p>Cette contrainte a fait l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, le score obtenu au 30/09/2025 était le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 654 1334 864"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>7.61</td> <td>7.56</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise</p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*	Score Great Moyen	7.61	7.56
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*					
Score Great Moyen	7.61	7.56					
<p>Méthodologie d’analyse ESG GREaT –Zone USA</p>	<p>Rappel de l’objectif :</p> <p>La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d’analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) devait être meilleure que la « Note Moyenne Améliorée » de son Univers d’Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : MSCI EMU dividendes nets réinvestis) après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d’exclusion⁴). La Note Moyenne Améliorée correspond à la note moyenne de l’Univers d’Analyse obtenue après élimination de 25% des valeurs (comprenant les filtres suivants : liste d’exclusions de la Société de Gestion, exclusions du label ISR français et note ESG GREaT⁵).</p> <p>Cette contrainte a fait l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, le score obtenu au 30/09/2025 était le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 1635 1334 1845"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>6.00</td> <td>5.87</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise</p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*	Score Great Moyen	6.00	5.87
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*					
Score Great Moyen	6.00	5.87					

³ Le filtre de la note ESG consiste à exclure les émetteurs les plus mal notés.

⁴ Correspond aux émetteurs faisant l’objet d’une notation GREaT ou identifiés sur une liste d’exclusion.

⁵ Le filtre de la note ESG consiste à exclure les émetteurs les plus mal notés.

<p>Indicateurs Clés de Performance – Zone Euro</p>	<p>Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son sur les indicateurs spécifiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trajectoire net zéro : Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi - Manque de diligence raisonnable : Part d’investissement dans des entités ne disposant pas d’une procédure de diligence raisonnable permettant d’identifier, de prévenir, d’atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l’homme. <p>Ces contraintes font l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, le score obtenu au 30/09/2025 est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="673 745 1477 1014"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille</th> <th>Score cible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Trajectoire Net Zero</td> <td>70.36 %</td> <td>63.94 %</td> </tr> <tr> <td>Manque de diligence raisonnable</td> <td>6.46 %</td> <td>6.77 %</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateur	Score du portefeuille	Score cible	Trajectoire Net Zero	70.36 %	63.94 %	Manque de diligence raisonnable	6.46 %	6.77 %
Indicateur	Score du portefeuille	Score cible								
Trajectoire Net Zero	70.36 %	63.94 %								
Manque de diligence raisonnable	6.46 %	6.77 %								
<p>Indicateurs Clés de Performance – Zone USA</p>	<p>Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son sur les indicateurs spécifiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trajectoire net zéro : Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi - Manque de diligence raisonnable : Part d’investissement dans des entités ne disposant pas d’une procédure de diligence raisonnable permettant d’identifier, de prévenir, d’atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l’homme. <p>Ces contraintes font l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, le score obtenu au 30/09/2025 est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="673 1603 1477 1872"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille</th> <th>Score cible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Trajectoire Net Zero</td> <td>60.21 %</td> <td>45.75 %</td> </tr> <tr> <td>Manque de diligence raisonnable</td> <td>13.35 %</td> <td>17.13 %</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateur	Score du portefeuille	Score cible	Trajectoire Net Zero	60.21 %	45.75 %	Manque de diligence raisonnable	13.35 %	17.13 %
Indicateur	Score du portefeuille	Score cible								
Trajectoire Net Zero	60.21 %	45.75 %								
Manque de diligence raisonnable	13.35 %	17.13 %								

<p>Investissement dans des OPC ou poches de gestion appliquant des critères ESG dans la sélection de leurs investissements</p>	<p>Le Produit Financier visait à investir au minimum 90% de son actif net dans OPC ayant reçu le label ISR français ou un label reconnu équivalent par le comité du label ISR.</p> <p>Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, au 30/09/2025 Le Produit Financier était investi à hauteur de 100% dans des OPC ayant reçu le label ISR ou un label équivalent.</p>
<p>Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social</p>	<p>L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 30% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis dans l'annexe SFDR au prospectus.</p> <p>Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, au 30/09/2025, le produit financier était investi à hauteur de 67,95% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion.</p>

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes :

- Approche en exclusion : Au moins 25%⁶ des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus du portefeuille sur la base de l'analyse ESG (exclusions et note ESG GREaT). Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être investis par le Produit Financier⁷ et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.
- Approche en amélioration de note : la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 25%⁸ des émetteurs les plus mal notés (en ce

⁶ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

⁷ 10 correspond à la meilleure note et 1 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note inférieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.

⁸ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 25% des émetteurs les plus mal notés⁹.

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

Zone Euro :

	2024	2023
Méthodologie	Exclusion	Exclusion
Score limite/ Score cible	6.57	6.81
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	7.79	5.8

Zone USA :

	2024	2023
Méthodologie	Exclusion	Exclusion
Score limite/ Score cible	6.49	4.39
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	6.52	4.40

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2024	2023
Poids des investissements durables	63,19%	64,35%

Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est rendu nécessaire par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

⁹ 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.

Indicateur 1

	2023		
Indicateur	Empreinte carbone		
Description de l'indicateur	Part des entreprises dont les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi		
	Zone Euro :	Zone USA	Zone Europe Ex-Euro
Produit financier	80.57 tCO2/M€ investi	30.15 tCO2/M€ investi	53.22 tCO2/M€ investi
Valeur comparable	160.38 tCO2/M€ investi	33.78 tCO2/M€ investi	74.78 tCO2/M€ investi

Indicateur 2

	2023		
Indicateur	Droits Humains		
Description de l'indicateur	L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.		
	Zone Euro :	Zone USA	Zone Europe Ex-Euro
Produit financier	75,71%	31,22%	72,05%
Valeur comparable	20,76%	24,22%	67,60%

Investissement dans des OPC labélisés ISR

	2023	2024
Part des investissements en OPC labélisés ISR	96.73%	100%

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Produit Financier visait la réalisation d'Investissements durables environnementaux et sociaux au sens du Règlement SFDR. Le seuil minimal d'Investissements Durables visé par le Produit Financier est précisé en tête de la présente annexe à la rubrique « Ce produit financier a-t-il un objectif d'Investissement Durable ? ».

Cet objectif concernait l'ensemble des investissements du fonds, mais l'approche différait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

La définition des Investissements Durables était fixée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents et pouvait donc varier d'un OPC à l'autre. La définition appliquée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents était décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales de chaque OPC sous-jacent.

B. Investissements en titres vifs

Le minimum d'investissement durable est précisé dans la question « **Ce Produit Financier avait-il un objectif d'investissement durable ?** »

Sur la **thématique environnementale**, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne étaient considérés, à savoir :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et la réduction de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée par la Société de Gestion ne permettait pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements). La contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») était mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci-après.

Sur la **thématique sociale**, les objectifs considérés étaient :

- Le respect et la promotion des Droits humains¹⁰, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables et l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des droits des communautés locales ;

¹⁰ Les Droits humains sont définis comme les normes inaliénables de traitement auxquelles toute personne a droit, indépendamment de son sexe, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de sa langue, de son handicap, de son orientation ou genre sexuel ou de tout autre état.

- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation ;
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de la disponibilité, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'acceptabilité des traitements,

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités était évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs **environnementaux** et **sociaux** :

- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux¹¹ ;
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) ;

Sur les objectifs spécifiques du **climat** et de la **biodiversité** :

- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion ;
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique¹² ;
- Le score « Bird », indicateur quantitatif développé par la Société de Gestion visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité ;
- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées ;

Sur la thématique spécifique de l'**accès à la santé** :

- Le score « AAAA » (Acceptability Accessibility Affordability, Availability), analyse qualitative visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet.

¹¹ Une description plus complète de la méthodologie d'analyse « GREaT » est disponible dans le rapport Investissement Responsable de LBP AM : <https://www.lbpam.com/fr/publications/rapports-investissement-responsable>

¹² La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : [Le label Greenfin | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/le-label-greenfin)

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹³

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le contrôle d'un potentiel préjudice important à un objectif d'Investissement Durable sur le plan environnemental ou social diffère selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

Le contrôle d'un potentiel préjudice important à un objectif d'Investissement Durable sur le plan environnemental ou social est assuré par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée est décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales des OPC sous-jacents.

La Société de Gestion du Produit Financier s'assure que la méthodologie appliquée par les OPC sous-jacents intègre bien le contrôle de potentiels préjudices importants aux objectifs de durabilité.

Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

B. Investissements en titres vifs

Afin de s'assurer que les investissements qui contribuaient à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, ne causaient pas de préjudice important à tout objectif de durabilité sur le plan environnemental ou social et respectaient les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, la méthodologie appliquée par la Société de Gestion a considéré systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT » ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les sociétés de gestion du Groupe LBP AM ;

¹³A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Une description détaillée des seuils associés à chaque critère ainsi que les politiques d'exclusion appliquée est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁴

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

*Le règlement délégué (UE) 2022/1288¹⁵ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après, les « **Indicateurs Concernant les Incidences Négatives** »).*

La prise en compte des indicateurs concernant les incidences négatives diffère selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

La méthodologie de prise en compte de ces indicateurs est définie par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée pour chaque OPC sous-jacent et ses résultats sont décrits dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales desdits OPC.

La Société de Gestion du produit financier s'assure que les sociétés de gestion des OPC sous-jacents prennent bien compte, directement ou indirectement, les indicateurs concernant les incidences négatives et notamment les indicateurs définis dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288.

Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, certains indicateurs ont été directement intégrés à la méthodologie de notation propriétaire GREaT permettant d'identifier les investissements durables, ou utilisés pour l'application des politiques d'exclusions. Une description plus complète de la manière dont ces indicateurs ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>.

¹⁴ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹⁵ Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

B. Investissements en titres vifs

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée était disponible, et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans l'analyse pour l'application des politiques d'exclusions.

La liste des indicateurs et une description plus complète de la manière dont ils ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁶

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les mesures prises pour s'assurer du respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme diffèrent selon le type d'investissement concerné:

A. Investissements en OPC

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme est contrôlé par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

La méthodologie appliquée est décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales des OPC sous-jacents.

La Société de Gestion du Produit Financier s'assure que les sociétés de gestion des OPC sous-jacents vérifient le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, une description des critères permettant de se conformer aux principes directeurs énoncés ci-dessus et des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>.

¹⁶ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

B. Investissements en titres vifs

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion:

<https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁷

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas cause de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

¹⁷ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

A. Investissements en OPC

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est assurée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée est décrite dans l’annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales des OPC sous-jacents.

B. Investissements en titres vifs

- La politique d’exclusion¹⁸ ;
- L’analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d’engagement actionnarial et de vote¹⁹;
- L’attention particulière portée à l’identification, au suivi et au traitement des controverses, selon l’approche précisée dans la politique d’exclusion.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion :

<https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite> .

Non

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30/09/2025, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d’investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 30/09/2025

Investissement les plus importants	Type d’asset	Secteur	% d’actifs	Pays
ASML HOLDING NV NA EUR	Actions	Technologies de l’Information	4,91%	Pays-Bas
LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	OPC		3,88%	Chine
SAP SE GY EUR	Actions	Technologies de l’Information	3,47%	Allemagne
SIEMENS AG-REG GY EUR	Actions	Industrie	2,94%	Allemagne

¹⁸ Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion>

¹⁹ Les politiques et rapports sur les pratiques d’engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports>

OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Autres et Liquidités		2,84%	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE FP EUR	Actions	Industrie	2,09%	France
IBERDROLA SA SQ EUR	Actions	Services aux Collectivités	1,99%	Espagne
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG GY EUR	Actions	Services de Communication	1,92%	Allemagne
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA SQ EUR	Actions	Finance	1,9%	Espagne
UNICREDIT SPA IM EUR	Actions	Finance	1,81%	Italie
SANOFI FP EUR	Actions	Santé	1,72%	France
INTESA SANPAOLO IM EUR	Actions	Finance	1,72%	Italie
SAFRAN SA FP EUR	Actions	Industrie	1,66%	France
RHEINMETALL AG GY EUR	Actions	Industrie	1,66%	Allemagne
AM PEA MSCI EM ESG TRN ETF-E FP EUR	OPC		1,65%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Au 30/09/2025, la proportion d'investissements alignés avec les caractéristiques promues était de 98,47%.

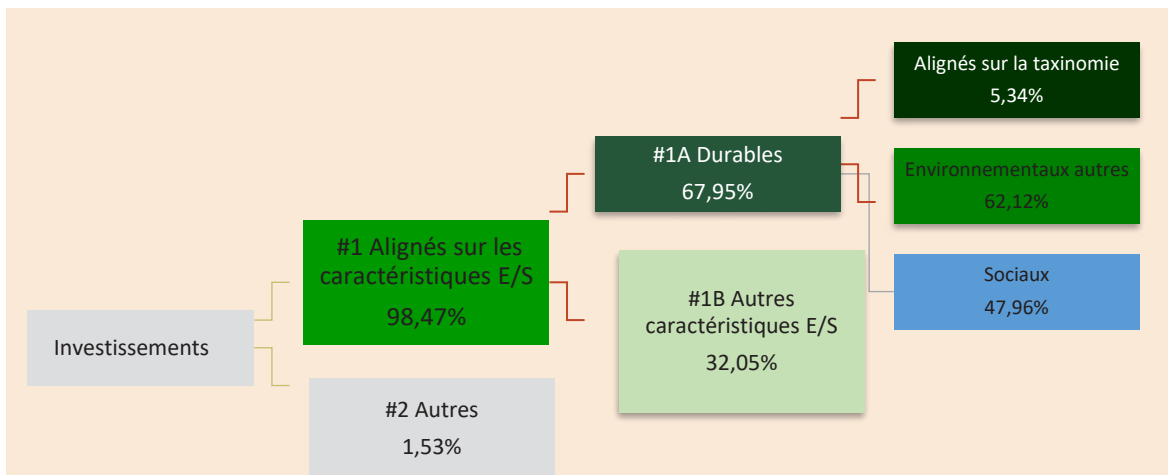
La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s'était également engagé à investir une proportion minimale de 30% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 67,95% de son actif net au 30/09/2025.

Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 62,12% de son actif net dans des "Investissements durables environnementaux autres" et 47,96% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux"²⁰.

²⁰ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les

Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 5,34% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L’alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l’UE n’a pas fait l’objet d’une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des d’investissement durable.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30/09/2025, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représentait 91,75% de l’AuM :

Gics1	Poids
Energie	0,11%
Matériaux	4,62%
Industrie	17,69%
Consommation discrétionnaire	8,67%
Biens de consommation de base	6,4%
Santé	4,97%
Finance	20,41%

investissements durables effectués y ont-ils contribué ?”. Cependant, et afin d’éviter tout double-comptage, l’investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.

Technologie de l'information	15,39%
Services de communication	5,22%
Services aux collectivités	6,41%
Immobilier	1,87%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représentait 8,25% de l'AuM :

Autres	Poids
OPC	5,52%
Autres et liquidités	2,72%

Au 30/09/2025, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 7,56% de l'actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE²¹ ?

- **Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

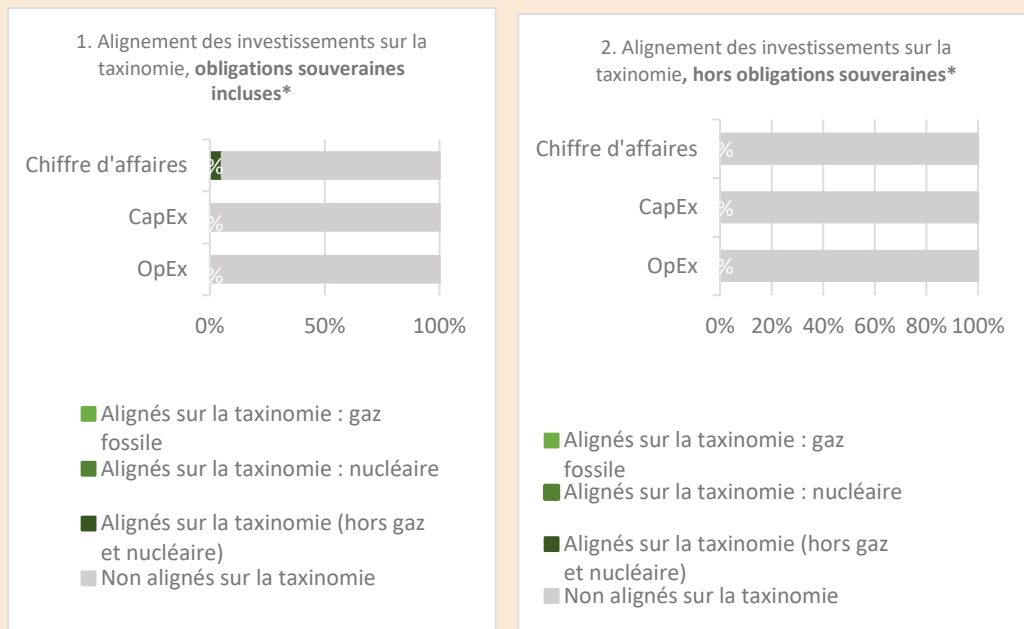
Non

²¹ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi , ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. **Les données ci-dessus ont été calculées** au 30/09/2025. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,08% % et 0% % respectivement au 30/09/2025.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 30% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 62,12% au 30/09/2025

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 30% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 47,96% au 30/09/2025



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 1,53% de l'actif net de l'OPC au 30/09/2025, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion> ;
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier** » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biannuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025
Fonds Commun de Placement
LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE
36, quai Henri IV - 75004 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE

36, quai Henri IV - 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

 Date :
2026.03.30
15:22:21
+02:00

Amaury Couplez
Associé